



La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération

Rapport sur le Développement durable de La Porte du Hainaut 2016

25 Janvier 2017



Table des matières

I.	Résumé aux décideurs : contributions actuelles au développement durable, enjeux et pistes d'amélioration.....	5
A.	La Porte du Hainaut : une ambition en lien avec le développement durable.....	5
B.	La contribution au développement durable de La Porte du Hainaut par ses politiques et ses pratiques internes.....	5
C.	Modes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques	12
II.	Le rapport de développement durable : obligation réglementaire et utilité pour La Porte du Hainaut	15
III.	Portrait de La Porte du Hainaut : l'institution et son territoire.....	17
A.	Les grandes tendances du territoire.....	17
B.	Les compétences de La Porte du Hainaut	18
C.	Organisation et fonctionnement de la Communauté d'agglomération.....	18
D.	Le budget de La Porte du Hainaut	21
IV.	Analyse des pratiques internes et des politiques publiques par thématique.....	24
A.	Projets stratégiques en matière de développement durable	24
B.	Aménagement du territoire & Environnement.....	30
C.	Services à la population.....	43
D.	Développement économique et touristique, innovation et attractivité du territoire	51
E.	Ressources internes.....	59
F.	Ingénierie et patrimoine.....	64
G.	Conseil de développement.....	69
V.	Synthèse des contributions des pratiques internes et des politiques publiques aux finalités du développement durable	72
VI.	Synthèse des modes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques selon les cinq éléments de démarche.....	76
VII.	Synthèse relative au Pacte territorial en faveur du développement durable.....	78
VIII.	Synthèse relative aux mesures de la Charte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut	80
	Sigles et abréviations.....	81

IMPORTANT : AIDE À LA LECTURE

Ce rapport développement durable 2016 de La Porte du Hainaut est dense car il étudie **l'ensemble des politiques menées par la Communauté d'agglomération ainsi que ses pratiques internes**. Conformément à l'obligation réglementaire, **elles sont analysées au regard des cinq finalités et des cinq éléments de démarche du développement durable** (décrits au chapitre II). La Porte du Hainaut a souhaité **une analyse complémentaire au regard du Pacte territorial en faveur du développement durable et de la Charte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut**. Il y a donc **quatre « grilles d'analyse » distinctes**.

Le résumé aux décideurs au chapitre I donne les grandes conclusions de ce rapport : les points forts et des propositions pour améliorer la prise en compte du développement durable dans les pratiques de La Porte du Hainaut mais aussi dans son fonctionnement interne.

Le lecteur pourra aller chercher les informations détaillées qui l'intéressent dans le chapitre III sur le fonctionnement interne (pilotage politique et administratif, budget...) et dans le chapitre IV sur les pratiques des différents Pôles.

Les **chapitres V à VIII** donnent **une vision synthétique selon les quatre grilles d'analyses** évoquées ci-dessus.

I. Résumé aux décideurs : contributions actuelles au développement durable, enjeux et pistes d'amélioration

A. La Porte du Hainaut : une ambition en lien avec le développement durable

À sa création en 2001, La Porte du Hainaut s'est fixée **pour ambition d'« améliorer le quotidien des habitants en élaborant un projet d'aménagement de tout le territoire de l'agglomération, commun, fort et ambitieux »**. Celle-ci est cohérente avec celle du développement durable qui est avant tout de **« répondre aux besoins des générations présentes »**. La définition de M^{me} Brundtland en 1987 rappelle que pour être durable ce développement doit nécessairement **« préserver la capacité des générations futures de répondre aux leurs »**. Il s'agit donc de **respecter des principes d'équité et de responsabilité** et de **prendre en compte le long terme**, en particulier les conséquences parfois difficiles à déceler de notre modèle de développement. Il s'agit aussi bien des inégalités sociales dans la réponse aux besoins mêmes les plus essentiels que de la consommation excessive des ressources fournies par notre planète.

Ce rapport 2016 propose **un regard extérieur sur la contribution au développement durable du projet de territoire porté par La Porte du Hainaut. L'ensemble des politiques menées sur les 46 communes mais aussi des pratiques internes des services** a été analysé au regard des cinq finalités (décrites au chapitre II). Cette approche globale est aussi l'opportunité d'analyser leur alignement avec les priorités politiques de la structure de coopération intercommunale, leur pertinence au regard des enjeux du territoire, leur cohérence et leur efficacité pour faire évoluer le territoire dans le bon sens. **En effet, le développement durable traduit aussi une exigence en matière de gouvernance** : pilotage du projet, participation des parties prenantes aux prises de décision, transversalité des actions, évaluation et amélioration continue.

B. La contribution au développement durable de La Porte du Hainaut par ses politiques et ses pratiques internes

Par des politiques dédiées au développement durable mais aussi par l'ensemble de ses compétences et par son exemplarité interne **La Porte du Hainaut contribue au développement durable selon ses cinq finalités :**

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,
- Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- Épanouissement de tous les êtres humains,
- Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et entre les générations,
- Dynamiques de développement selon des modes de production et de consommation responsables.

Un aperçu d'ensemble des contributions actuelles et des pistes d'amélioration est donné ci-dessous pour les politiques structurantes de développement durable et pour chaque pôle thématique. Le détail de cette analyse est proposé au **chapitre IV** organisé par pôle thématique et au **chapitre V** sous forme de tableau synthétique.

Le Pacte territorial en faveur du développement durable

Le Pacte territorial est **une réponse ambitieuse** aux enjeux de développement durable du territoire de La Porte du Hainaut. C'est **un projet stratégique transversal et partenarial pertinent** : impliquer tout l'écosystème d'acteurs et décloisonner les politiques est nécessaire **pour faire progresser le territoire**. La **recherche d'efficience par la mutualisation et la contractualisation** est particulièrement pertinente dans un contexte budgétaire très contraint. Une **approche pragmatique** donne des premiers résultats prometteurs dans la mobilisation des communes sur la première mesure concernant la réhabilitation thermique des bâtiments publics.

Pour renforcer ce projet structurant, **la vocation transversale de la Direction du Développement Durable et de l'Environnement au sein des services de La Porte du Hainaut pourrait être renforcée. La Direction des Finances et chaque Pôle pourraient flécher systématiquement les budgets alloués au Pacte territorial ainsi que le nombre de délibérations y faisant référence.**

De plus, **les objectifs du Pacte territorial devraient être précisés par des indicateurs et des valeurs cibles**. Cela aiderait à mobiliser tous les acteurs autour d'un « **cap commun** » clair et à démontrer une amélioration de la situation et donc **l'impact positif de cette action collective**. Pour ce faire, il semble pertinent de **décliner localement les Objectifs de Développement Durable 2015-2030**, nouvelle feuille de route à l'échelle internationale, ainsi que **les nouveaux indicateurs de richesses publiés annuellement par l'État français**.

L'exemplarité de La Porte du Hainaut est indispensable pour convaincre les acteurs. **Le chapitre VII** montre bien que les actions des différents services contribuent aux six thèmes du Pacte territorial. Ceci devrait être mis en avant pour démontrer que La Porte du Hainaut agit à son niveau et assume sa part de responsabilité sur ces problématiques, comme sont appelés à le faire les autres acteurs.

Les acteurs qui sont et seront impliqués devront aussi être valorisés pour leur contribution positive au territoire et au développement durable. Cela maintiendra la dynamique et l'émulation collectives.

Les thématiques du Pacte territorial sont à ce jour orientées vers l'environnement. Pour autant, elles interrogent l'ensemble des pratiques des acteurs et de La Porte du Hainaut y compris sur le plan économique ou social. À **moyen terme, ces thématiques pourraient être complétées sur le volet social** (emploi, services, solidarités...) pour aboutir à **un projet de territoire global orienté vers les réponses aux besoins des habitants et des acteurs**.

Plan d'action BÉGES et futur PCAET

La Porte du Hainaut dispose d'un **plan d'action « énergie-climat »** issue du **BÉGES** réalisé en 2015 qui assure la transition à la suite du **Plan Climat Territorial achevé en 2014**. La **labélisation Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)** obtenue en octobre 2016 récompense une action déjà convaincante et donne de **nouvelles opportunités de financement des projets** du Pacte territorial et du futur PCAET. Une **consultation pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** doit être lancée très prochainement en vue de **l'adoption de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**.

Celui-ci devra établir **une stratégie d'adaptation aux changements climatiques**. En effet, ils impacteront les productions agricoles, la disponibilité des ressources en eau, la santé des habitants, la conception des bâtiments et des logements... Pour assurer **un pilotage efficace et une meilleure lisibilité** de cette politique, le plan d'action BÉGES devra alimenter le futur PCAET. Celui-ci pourra lui-même venir **alimenter le Pacte territorial qui constitue un cadre de mobilisation plus large**.

Aménagement du territoire et environnement :

La **Charte du PNRSE 2010-2022, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan de Déplacements Urbains (PDU) du Valenciennois** constituent un cadre pour la politique d'aménagement de La Porte du Hainaut et assurent une cohérence avec le territoire limitrophe de Valenciennes Métropole. La Porte du Hainaut doit être attentive aux **inégalités possibles entre les communes adhérentes ou non au PNR**. Le **chapitre VIII détaille les contributions de La Porte du Hainaut aux différentes attentes de la Charte du PNRSE**.

Par l'élaboration de son **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** lancée en 2016, du **schéma de Trame Verte et Bleue (TVB)** lancé en 2015, du **Programme Local de l'Habitat (PLH) 2017-2020** plus stratégique et plus ciblé que le précédent et d'une nouvelle **stratégie de renouvellement urbain en lien avec le Contrat de ville**, La Porte du Hainaut renforce **la cohérence de la stratégie intercommunale en matière d'aménagement, d'habitat et d'environnement**. Cela répond à **l'enjeu prioritaire de maîtrise de l'artificialisation des sols et de l'étalement urbain**.

Les actions en cours illustrent également **une bonne prise en compte de l'ensemble des finalités du développement durable** : mobilité propre, accès au logement pour les habitants, rénovation énergétique, appui aux communes pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, requalification écologique de la Scarpe achevée, sensibilisation des habitants et des acteurs à une consommation responsable via L'Espace Info Énergie et l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable.

Les potentiels d'activités économiques liés à la construction et à la rénovation peuvent être renforcés : recensement des entreprises du secteur, développement de leurs compétences, allotissement et clauses développement durable systématiques dans la commande publique, opportunités de la loi Transition Énergétique notamment grâce à la **labélisation TEPCV**. Ceci est tout à fait **cohérent avec l'ambition du Pacte territorial**. Celui-ci invite par ailleurs à **maintenir les efforts en matière d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable**.

La collecte et le traitement des déchets **représentent le poste le plus important dans le budget** de La Porte du Hainaut dont les compétences déchets sont désormais transférées au SIAVED. La Porte du Hainaut doit avoir **des exigences fortes au sein de la structure intercommunale pour promouvoir une économie plus circulaire** qui représente aussi un potentiel pour de nouvelles activités économiques sur le territoire

Services à la population :

Les politiques menées **répondent intrinsèquement aux finalités sociales du développement durable**. Elles répondent à **des besoins essentiels à l'épanouissement des habitants** : emploi, formation, cadre de vie de qualité, sécurité, accès à la pratique culturelle et sportive, à la connaissance et au numérique... Elles cherchent systématiquement à **lutter contre les inégalités dans l'accès à ces services essentiels** et contribuent donc à la cohésion sociale et territoriale.

Cela passe par un projet structurant comme le **nouveau Contrat de Ville 2015-2020** et le **Nouveau Programme National de Renouveau Urbain** qui apportent une réponse cohérente et ciblée sur des quartiers prioritaires. Cela se traduit aussi par le **PLIE** et l'accompagnement particulièrement complet des **personnes les plus éloignées de l'emploi**, les actions en faveur de **la santé des habitants** et le développement de **l'offre de soins sur le territoire, la richesse de la politique culturelle et sportive**, la lutte contre la **fracture dans l'usage des technologies numériques**.

Ces politiques sociales intègrent **également des préoccupations environnementales** : renouvellement urbain, lutte contre la précarité énergétique, formations PLIE déployées sur le territoire...

Il est essentiel de **mutualiser la connaissance du territoire en matière d'emploi et de développement économique entre les services de La Porte du Hainaut** pour identifier les priorités stratégiques et les potentiels dans ces domaines. À titre de proposition, le **parc informatique en fin de vie des Espaces Numériques de Proximité** représente un potentiel très important pour lancer **une activité de réparation, de réemploi et de recyclage (ressourcerie, recyclerie)**.

Des **innovations législatives récentes** comme le **« Contrat à Impact social »** et les **« Territoires zéro chômeur »** peuvent être étudiées pour compléter le panel de solutions de La Porte du Hainaut face aux enjeux sociaux et en particulier le chômage très important sur le territoire.

Développement économique et touristique, innovation et attractivité du territoire

La Porte du Hainaut a fait du **développement économique une de ses priorités**. Le choix de la **reconversion des friches industrielles et urbaines** en parcs d'activité commercialisés à un prix de marché est particulièrement ambitieux. Il est de plus **cohérent avec la double identité du territoire** - histoire industrielle et richesse des espaces naturels – qui nécessite d'accompagner les mutations économiques tout en limitant l'artificialisation des sols, comme exigé par le SCOT.

Cette politique prend en compte de manière très complète les finalités du développement durable. Elle vise en premier lieu à soutenir **la création d'emplois sur le territoire** aussi bien par une intervention sur le foncier et l'immobilier que par une action d'animation économique. La répartition des parcs d'activité concourt à la **cohésion au sein du territoire**. D'autres bénéfices sociaux sont recherchés par ces politiques : bien-être des salariés, cadre de vie de qualité grâce aux équipements touristiques, tarification sociale des équipements, accessibilité PMR, valorisation du patrimoine culturel en impliquant les habitants.

La prise en compte des **exigences environnementales et tout particulièrement de la biodiversité** est à remarquer dans la reconversion et la gestion des parcs d'activité, la construction du LEAUD ainsi que dans la gestion des deux équipements gérés par l'Office de Tourisme.

Cette politique contribue d'autre part à des modes de production et de consommation responsables par la facilitation des circuits courts alimentaires, des coopérations entre acteurs locaux et le développement de leurs compétences environnementales, et par la valorisation des **producteurs locaux**.

De nouveaux potentiels de développement économique peuvent être étudiés autour :

- **Du tourisme fluvial** à condition de rendre navigable la Scarpe sur la totalité de son linéaire jusqu'à Arras,
- **Des pratiques responsables des entreprises** : écologie industrielle et territoriale (à l'image du projet de plateforme pour les déchets BTP), RSE (en lien éventuellement avec le Pacte territorial)
- **Des filières à vocation sociale ou environnementale** (économie sociale et solidaire, éco-activités, AMAP, économie circulaire, économie collaborative).
- **D'une meilleure connaissance et mise en réseau des acteurs**, y compris les commerçants et les acteurs du tourisme, dont Arenberg Creative Mine pourrait aussi être le symbole

L'étude des fuites économiques du territoire (biens ou services consommés sur le territoire mais « importés ») permettrait d'identifier des potentiels d'emploi par la « relocalisation » de certains achats et de préciser les priorités de l'intervention économique.

Ressources internes

La politique de ressources humaines contribue à l'épanouissement des agents et à la cohésion sociale au sein des services de La Porte du Hainaut sur différents aspects : **formation, dialogue social, Santé et Sécurité au Travail des agents, handicap, conditions de travail**.

La recherche des possibilités de **mutualisations des agents avec les communes** (schéma en cours d'élaboration, plan de formation commun) contribuent à la maîtrise des dépenses publiques tout en assurant une cohésion au sein du territoire. L'effort de mutualisation pourrait intégrer les **achats groupés** (énergie, équipements...).

La Porte du Hainaut s'engage dans les achats durables de manière progressive. Actuellement, 17% des marchés intègrent au moins une clause sociale ou environnementale. La clause d'insertion est un levier important pour l'emploi, déjà utilisé dans le cadre du PLIE. Le recours à la **clause de coût global** renforcerait **la soutenabilité financière des investissements** (prise en compte des coûts futurs).

Une politique d'achats responsables constitue en effet un **véritable levier pour un développement économique durable du territoire** compte tenu des montants importants en investissements et en dépenses de gestion. En cohérence avec le Pacte territorial, **les acteurs économiques du territoire peuvent être sensibilisés** et incités à répondre aux **nouvelles attentes des acheteurs publics mais aussi privés. Les services de La Porte du Hainaut devront être sensibilisés et formés.**

Enfin, les **pratiques écoresponsables** se déploient dans le fonctionnement quotidien des services. De vrais efforts de **dématérialisation** sont mis en œuvre.

Ingénierie et patrimoine

À la tête d'un patrimoine bâti relativement important, La Porte du Hainaut procède à **des rénovations et à des constructions neuves** en intégrant des **exigences environnementales et énergétiques suivant un plan pluriannuel d'investissement**. Malgré une volonté du Pôle IPG à mettre en place des objectifs de réduction des consommations d'énergie et des GES, il n'existe pas encore de stratégie de rénovation énergétique priorisée et planifiée. **Un état des lieux complet serait nécessaire pour établir un Plan stratégique patrimonial** planifiant les rénovations et les constructions nouvelles, définissant les modes de gestion les plus adaptés et les possibilités de cession ou de mutualisation.

Cette exemplarité est essentielle à l'heure où La Porte du Hainaut mobilise les communes et les acteurs du territoire sur la rénovation énergétique des bâtiments via **le Pacte territorial**. Il s'agit également d'anticiper les obligations pour les constructions publiques prévues par la **loi Transition Énergétique**.

En revanche **un diagnostic est en cours, en vue d'une stratégie de renouvellement sur l'éclairage public, le parc de véhicules et les poteaux incendie**. Cela couvre à la fois la sécurité des agents et des usagers, l'adéquation aux besoins et la maîtrise des consommations. Cela s'inscrit bien dans un mode de consommation responsable. Pour être complets, les diagnostics ne doivent pas négliger le point de vue des usagers : **déplacements professionnels et domicile-travail des agents, conditions d'usage des bâtiments**.

L'intégration des **clauses sociales et environnementales** dans les marchés de travaux reste partielle à ce jour. C'est un levier important à systématiser pour **inciter les candidats à améliorer leurs offres. La clause de coût global est aussi très pertinente** pour anticiper les coûts futurs des investissements.

Sur le volet social, **l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) 2016-2018** a été adopté sur l'ensemble des bâtiments de La Porte du Hainaut et des communes membres. En interne, **la Santé et la Sécurité au Travail (SST) des agents** sont correctement prises en compte. Les services pourraient enfin **accueillir des chantiers d'insertion et des apprentis en cohérence avec la politique Emploi** menée auprès des habitants.

Conseil de développement

Le Conseil de développement traduit **une ambition politique forte** des élus de La Porte du Hainaut **pour la participation des acteurs du territoire à la vie de l'institution** et pour **leur coopération au bénéfice du territoire**. Les « **Soirées des Faiseux** » en avril puis en décembre 2016 illustrent la volonté de **mettre à l'honneur différents acteurs du territoire et leurs initiatives positives**.

Les actions de la commission « développement durable » en 2016 montrent que le Conseil de Développement joue pleinement son **rôle d'observateur des politiques menées par La Porte du Hainaut mais aussi de ressource pour les accompagner ou initier ses propres projets**. Il a participé à de nombreuses actions spécifiques sur les modes de consommation responsables. Elle apporte également son expertise d'usage aux projets plus structurants : **PLUi, SAGE Scarpe-Escaut** et tout particulièrement le **Pacte territorial en faveur du développement durable**.

Les autres commissions thématiques du CDPH peuvent être **sollicitées sur le Pacte territorial en faveur du développement durable**. Une prochaine « **Soirée des Faiseux** » pourrait valoriser les acteurs engagés dans le Pacte.

C. Modes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques

Pilotage et transversalité

La **gouvernance politique** est organisée autour des instances que sont le conseil et le bureau communautaires ainsi que les commissions thématiques. Celles-ci contribuent à la traduction effective des choix politiques dans l'action de l'administration intercommunale en associant les décisionnaires, élus et directeurs au sein des services.

La Porte du Hainaut affiche clairement ses **priorités politiques autour du développement économique et de l'emploi, de l'amélioration du cadre de vie et des services à la population**. Elles se déclinent dans **un ensemble de politiques structurantes notamment appuyées sur des documents réglementaires** : PLUi en construction, PLH 2017-2020, Contrat de Ville 2015-2020, nouvelle stratégie de renouvellement urbain, PLIE... Ils s'inscrivent dans le cadre supra territorial du SCoT et du PDU du Valenciennois, ainsi que de la Charte du PNRSE.

Un Plan pluriannuel d'investissement établi en 2009 couvre la totalité du mandat en cours.

Le développement durable peut permettre de formuler des lignes directrices pour les politiques de La Porte du Hainaut et les actions de ses services. Si l'on s'appuie sur sa définition, il s'agit avant tout de répondre aux besoins de la population. Ce qui constitue bien l'ambition centrale de l'agglomération. Pour le faire durablement, il faut veiller à préserver notre patrimoine naturel, à maintenir la cohésion sociale en réduisant les inégalités mais aussi la cohésion territoriale au sein des 46 communes et avec les territoires limitrophes. Ces exigences sont aussi cohérentes avec l'action de La Porte du Hainaut.

En particulier, la Communauté d'agglomération a **une action très volontariste en termes de soutien budgétaire aux 46 communes membres**. C'est un facteur important de **cohésion au sein du territoire**. Cela se traduit par l'attribution de compensation (obligatoire), l'enveloppe dédiée à la solidarité communautaire, le fonds de soutien à l'investissement local, l'intervention sur le patrimoine bâti pour le compte des communes mais aussi par la préparation d'un schéma de mutualisation.

D'autre part, l'analyse du budget de La Porte du Hainaut montre **que les structures intercommunales (SIAVED, SITURV, SDIS) pèsent fortement** sur les ressources de l'agglomération bien qu'elles ne s'inscrivent pas directement dans les priorités politiques. Il est important de veiller à **la contribution qu'elles peuvent apporter** aux priorités de la collectivité et au développement durable.

Transversalité

Elle se traduit dans **les interactions entre services** sur des problématiques comme l'emploi, l'aménagement des parcs d'activité, le renouvellement urbain et l'habitat, le tourisme... Un document structurant comme le **PLUi** concerne également l'ensemble des services. Le développement du **travail en mode projet** mais aussi des **événements** comme les récentes rencontres agricoles poussent encore à plus de transversalité.

Les démarches de développement durable telles que le bilan carbone (BEGES), le futur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et plus particulièrement le Pacte territorial, interrogent l'ensemble des actions de La Porte du Hainaut. De par cette **vocation transversale**, la place du développement durable et notamment du Pacte territorial peut être renforcée dans le comité de direction hebdomadaire et dans l'ensemble des commissions thématiques.

La transversalité se traduit également par **la participation d'un ensemble d'acteurs externes décrite ci-dessous, ce qui invite à décloisonner les politiques.**

Participation

La Porte du Hainaut communique auprès de différents publics, particuliers ou organisation, par de nombreux vecteurs : mensuel Horizons, site Internet récemment renouvelé avec des actualités régulières, rapport d'activité, programmations diverses, concertations spécifiques, supports et événements dédiés... Elle a **la volonté d'illustrer ses actions concrètes ainsi que les services qu'elle peut leur apporter.**

Au-delà de l'information, La Porte du Hainaut met aussi en œuvre **la concertation et la co-construction**. Dans le déploiement des politiques **les services identifient et associent des partenaires extérieurs**. Il s'agit par exemple de l'animation auprès des acteurs économiques, de l'offre touristique élaborée avec les prestataires, des politiques d'insertion et d'emploi coordonnées avec les structures dédiées, des politiques culturelles et sportives avec les structures du territoire et les associations, de l'aménagement du territoire et de la préservation de l'environnement avec les agriculteurs notamment... Plus généralement, il s'agit des **communes membres, des partenaires institutionnels et financiers, des structures intercommunales et des acteurs du territoire : habitants, entreprises, associations...**

Le Conseil de Développement illustre l'ambition forte de La Porte du Hainaut pour la concertation avec les acteurs du territoire.

Le Pacte territorial en faveur du développement durable va encore au-delà en cherchant à rendre chacun acteur du territoire et en apportant une coordination et des moyens pour ce faire.

Cette approche partenariale semble aujourd'hui la bonne solution : impliquer tout l'écosystème d'acteurs et décloisonner les politiques est nécessaire **pour faire progresser le territoire**. Les pouvoirs publics ne peuvent être les seuls à se charger de l'intérêt général. **La recherche d'efficience par la mutualisation et la contractualisation** est, de plus, pertinente dans un contexte budgétaire très contraint pour toutes les organisations.

Évaluation et amélioration continue

Une collectivité s'inscrit dans une logique d'amélioration continue lorsque des politiques sont évaluées puis réorientées au regard de leurs résultats et de l'évolution de la situation du territoire. **Pour La Porte du Hainaut, cela se concrétise notamment dans l'évolution des documents réglementaires** : l'élaboration du PLUi en remplacement des documents d'urbanisme communaux existants, renouvellement du PLH, du Contrat de Ville, de la stratégie de renouvellement urbain...

Mais pour s'inscrire globalement dans une démarche de progrès et d'amélioration continue, il est nécessaire de **fixer des objectifs précis à chaque politique en termes d'évolution de la situation sur le territoire**. Ces objectifs doivent être appuyés sur des **indicateurs clairement établis, quantitatifs ou qualitatifs, et des cibles à atteindre**.

À ce jour, les services réalisent un suivi de leurs actions et de leurs résultats. Ils disposent aussi de données qui permettent de suivre l'évolution de la problématique sur laquelle ils interviennent.

Il est essentiel de **caractériser les enjeux prioritaires par des indicateurs territoriaux** et de **se fixer des objectifs chiffrés d'évolution**. Les politiques peuvent alors s'appuyer **sur les objectifs stratégiques et opérationnels qui en découlent**. Pour **démontrer l'impact de l'action de La Porte du Hainaut**, il est ensuite nécessaire de **mettre en relation les réalisations avec ces indicateurs stratégiques**.

En cohérence avec la logique de coopération du Pacte territorial de développement durable, ces objectifs peuvent aussi constituer **une perspective commune pour l'ensemble des acteurs mobilisés**. Il serait alors possible de suivre et de mettre en avant l'évolution positive du territoire grâce à une action collective et à la contribution de chacun.

II. Le rapport de développement durable : obligation réglementaire et utilité pour La Porte du Hainaut

Le **décret n° 2011-687 du 17 juin 2011**, issu de l'article 255 de la Loi Grenelle 2, impose aux collectivités et EPCI de plus de 50 000 habitants de réaliser annuellement un **rapport sur la situation en matière de développement durable**. Il en précise le contenu :

- **Bilan des actions** conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités **internes de la collectivité**,
- **Bilan des politiques publiques**, des orientations et des programmes mis en œuvre sur le territoire,
- **Analyse des modes d'élaboration**, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes.

Les deux niveaux d'actions sont analysés selon **cinq finalités**, définies dans le **cadre de référence des projets territoriaux de développement durable** :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,
- Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- Épanouissement de tous les êtres humains,
- Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et entre générations,
- Dynamiques de développement selon des modes de production et de consommation responsables.

L'objectif de cette démarche est multiple :

- Inscrire le développement durable dans le **débat démocratique** en présentant ce rapport aux élus en amont du vote du budget et en rendant des comptes aux habitants quant aux actions menées,
- prendre de la hauteur pour **s'assurer du caractère global et transversal de la réponse aux enjeux de développement durable** du territoire et **mettre en cohérence les actions** des différents services,
- faire évoluer **les modes de gouvernance** de la collectivité,
- améliorer en continu la **contribution de la collectivité au développement durable de son territoire** en identifiant les **axes d'amélioration**.

La démarche ne saurait se limiter aux actions et politiques sous l'intitulé « développement durable ». Car c'est bien en intégrant ces préoccupations dans son projet stratégique global et dans toutes ses actions qu'une collectivité peut espérer **agir efficacement au service d'un développement durable de son territoire**. Il est l'opportunité de mener **une analyse rigoureuse du projet de développement durable** porté par la Communauté d'agglomération, **des politiques et des pratiques internes déployées**, de sa **gouvernance** et de sa **performance managériale** et enfin de la **contribution apportée au territoire**.

Ce rapport est issu d'une **démarche collaborative interne ayant mobilisé l'ensemble des Pôles de La Porte du Hainaut**. Le travail a été piloté par la Direction du Développement Durable et de l'Environnement et réalisé par le cabinet Interactions Durables.

La réalisation du rapport développement durable 2016 apporte également **un éclairage utile pour :**

- la valorisation de la **contribution de La Porte du Hainaut aux priorités du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut**,
- **la démarche d'élaboration du PLU intercommunal**, en particulier dans la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable,
- la construction du **plan d'action du Pacte territorial pour le développement durable**.

L'analyse des **modes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation** est basée sur les **cinq éléments de démarche du cadre de référence** :

- Organisation du pilotage,
- Transversalité,
- Participation,
- Évaluation,
- Amélioration continue.

Pour ce faire, **le présent rapport analysera tout d'abord les politiques et les pratiques internes de La Porte du Hainaut par grande thématique**. À chaque fois, les actions menées seront décrites synthétiquement et **plusieurs analyses seront proposées** : prise en compte des cinq finalités et des cinq éléments déterminants du développement durable, contribution au Pacte territorial et à la Charte du PNRSE, indicateurs disponibles et informations budgétaires, points forts et pistes d'amélioration. Les chapitres suivants proposeront **une synthèse pour ces différentes grilles de lecture** afin de pouvoir en tirer **les enjeux prioritaires et les axes d'amélioration de La Porte du Hainaut sur le développement durable**.

III. Portrait de La Porte du Hainaut : l'institution et son territoire

A. Les grandes tendances du territoire

La Porte du Hainaut est peuplée de **159 700 habitants** sur un territoire de **330 km²**. Elle compte 46 communes situées dans le département du Nord dont 24 sont inscrites dans le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut (PNRSE). Ce territoire est marqué par une double empreinte : son **histoire industrielle et la richesse de ses espaces naturels**. Il se décompose en trois ensembles présentant des caractéristiques distinctes. **La cohésion territoriale est donc un enjeu essentiel pour La Porte du Hainaut**.

En son centre, le passé minier est très fort, en particulier dans le Denaisis. Le siège de La Porte du Hainaut se situe à Wallers-Arenberg, site qui, avec ses chevalements emblématiques, est représentatif de l'activité minière qui a perduré pendant trois siècles. Ce patrimoine est aujourd'hui au cœur des projets locaux de réhabilitation, visant à **redynamiser le territoire après l'arrêt de ces activités, tout en gardant cette identité singulière**.

Au nord et au sud, dominant **la ruralité et les espaces naturels et agricoles**. À partir de la frontière belge, 24 communes intègrent le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut. Cette particularité a été encore accentuée depuis le rattachement de la Communauté de Communes Rurales de la Vallée de la Scarpe. L'eau est également un élément important de l'ensemble du territoire, à l'image des thermes de Saint-Amand-les-Eaux, de la mare à Goriaux et des eaux de l'Escaut, de la Scarpe et de la Sensée.

À proximité de la Métropole Européenne de Lille, le territoire est marqué par **un phénomène de périurbanisation et de résidentialisation de certaines communes**. Le tissu urbain se caractérise par un habitat individuel groupé ou isolé. **La population est particulièrement jeune** : plus de la moitié des habitants de La Porte du Hainaut a moins de 30 ans. Elle fait face à **des enjeux sociaux majeurs en matière d'emploi, de formation et de santé**.

B. Les compétences de La Porte du Hainaut

Créée en 2001, la Communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut rassemble 46 communes depuis le rattachement de la Communauté de Communes Rurales de la Vallée de la Scarpe au 1^{er} janvier 2014. L'objectif de cette coopération intercommunale est exprimé dans ses statuts : « **améliorer le quotidien des habitants en élaborant un projet d'aménagement de tout le territoire de l'agglomération, commun, fort et ambitieux.** »

Ce projet se traduit dans les différents champs de compétence de l'institution :

- **Compétences obligatoires :**
 - Développement économique
 - Aménagement de l'espace communautaire, y compris l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
 - Équilibre social de l'habitat
 - Politique de la Ville
- **Compétences optionnelles :**
 - Voiries et parcs de stationnement d'intérêt communautaire
 - Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et actions dans ces deux domaines
- Gestion des déchets ménagers
- **Compétences facultatives :**
 - Tourisme
 - Ruralité
 - Action de sécurité d'intérêt communautaire dont le secours incendie
 - Nouvelles technologies de l'information et de la communication
 - Gestion, entretien et exploitation de la Scarpe inférieure d'Hasnon à Mortagne-du-Nord, y compris dans le cadre d'une expérimentation

De par cette ambition initiale et ces larges compétences, **La Porte du Hainaut contribue au développement durable défini selon cinq finalités** (cf. chapitre précédent) **aussi bien par ses pratiques internes, par ses politiques que dans la mobilisation des parties prenantes du territoire.**

C. Organisation et fonctionnement de la Communauté d'agglomération

Pilotage politique

Les attributions des organes de décision sont organisées conformément au code général des collectivités territoriales :

- Le **Conseil communautaire** est l'organe délibérant de la collectivité, dont les membres sont élus au suffrage universel direct.

- Le **président**, élu par le Conseil communautaire, prépare et exécute les délibérations du Conseil communautaire. Il est assisté par **15 vice-présidents**, élus par le Conseil communautaire parmi ses membres, à qui le président délègue une partie de ses fonctions dans des domaines spécifiques. Le président et les 15 vice-présidents composent l'Exécutif de la Communauté d'agglomération.
- Le **Bureau communautaire**, composé du président, des 15 vice-présidents et de tous les maires des communes, reçoit délégation du Conseil communautaire dans certains domaines.

Quinze commissions thématiques ont été mises en place :

- | | |
|--|--|
| 1. Habitat, logement, rénovation urbaine | 8. Culture |
| 2. Finances, budget, solidarité communautaire | 9. Image de marque et communication |
| 3. Emploi, économie sociale et solidaire | 10. Aménagement du territoire et transports |
| 4. Développement durable, environnement, déchets et transition énergétique | 11. Développement économique |
| 5. Prévention, santé / bien-être | 12. Patrimoine et Unesco |
| 6. Tourisme | 13. Innovation, recherche, nouvelles technologies et numérique |
| 7. Ruralité, agriculture | 14. Politique de la Ville, cohésion sociale |
| | 15. Activités sportives |

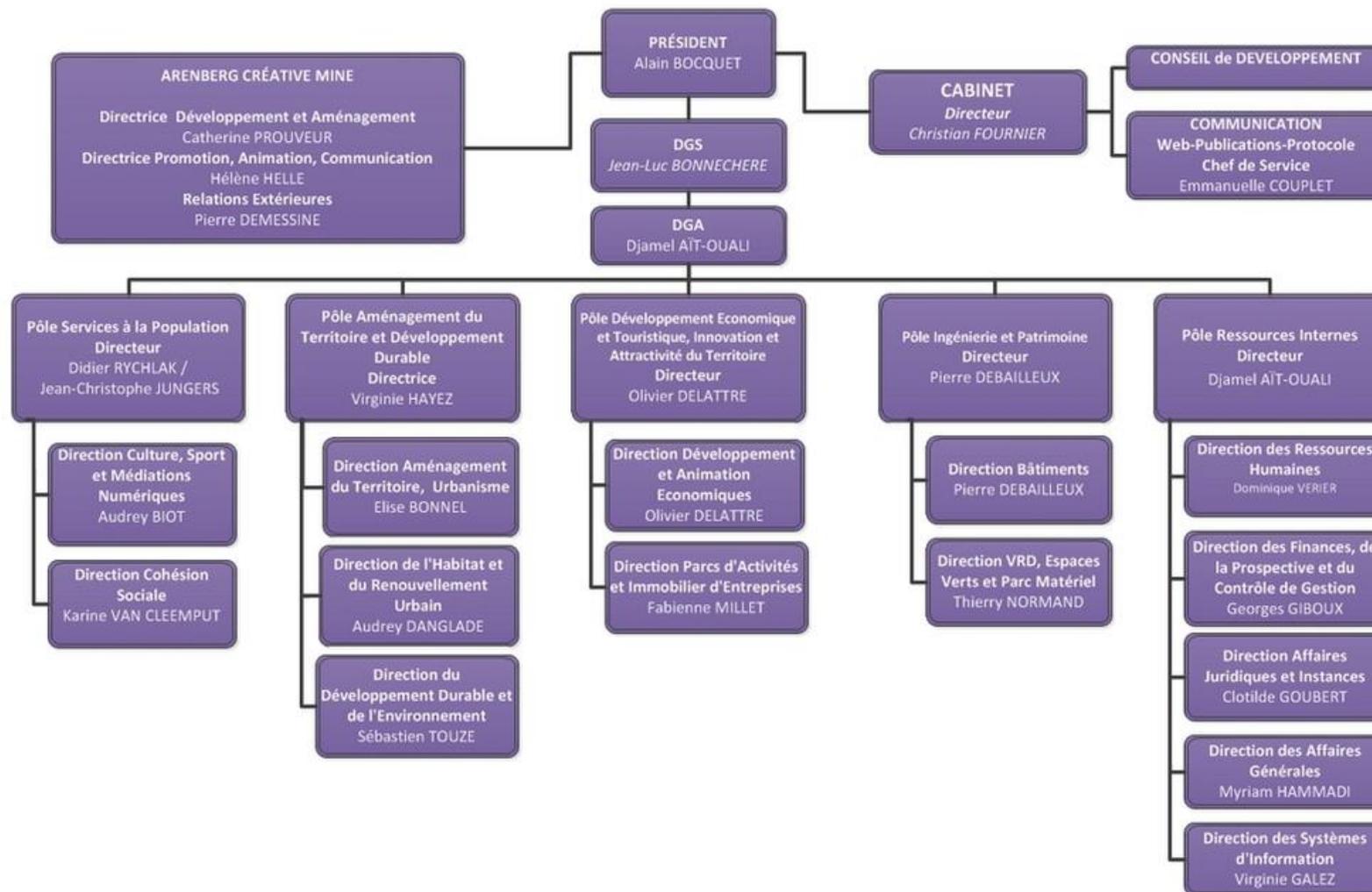
Elles sont présidées par un président (distinct des vice-présidents de la Communauté d'agglomération) et composées d'élus communautaires. Le chef de service concerné et éventuellement le chef de projet, le Directeur Général des Services et le directeur de pôle y participent.

Elles ont pour fonction de :

- participer à l'élaboration des projets et des actions de La Porte du Hainaut,
- participer à l'instruction des dossiers et émettre des avis et des propositions,
- préparer les décisions du Conseil communautaire.

Pilotage administratif :

Les **services de La Porte du Hainaut**, riches de 195 agents, **ont été réorganisés courant 2016 selon l'organigramme ci-après :**



Le travail entre les services est organisé à travers le processus de gestion de projet évoqué précédemment, mais aussi lors de la réunion **du Comité de direction générale hebdomadaire**. Il rassemble le Directeur Général des Services et les directeurs de pôles. Il est essentiellement consacré aux **projets transversaux**.

Les réunions de pôle hebdomadaires permettent l'examen plus approfondi des dossiers entre la direction générale des services et la direction responsable de chaque pôle. Un **tableau de bord** a été mis en place pour chaque pôle. Outil de dialogue entre la direction générale des services et la direction responsable de chacun des pôles, il permet également un suivi de l'avancement de chaque dossier ou action.

L'évaluation des politiques publiques est assurée à travers l'établissement du **rapport d'activité annuel**.

D. Le budget de La Porte du Hainaut

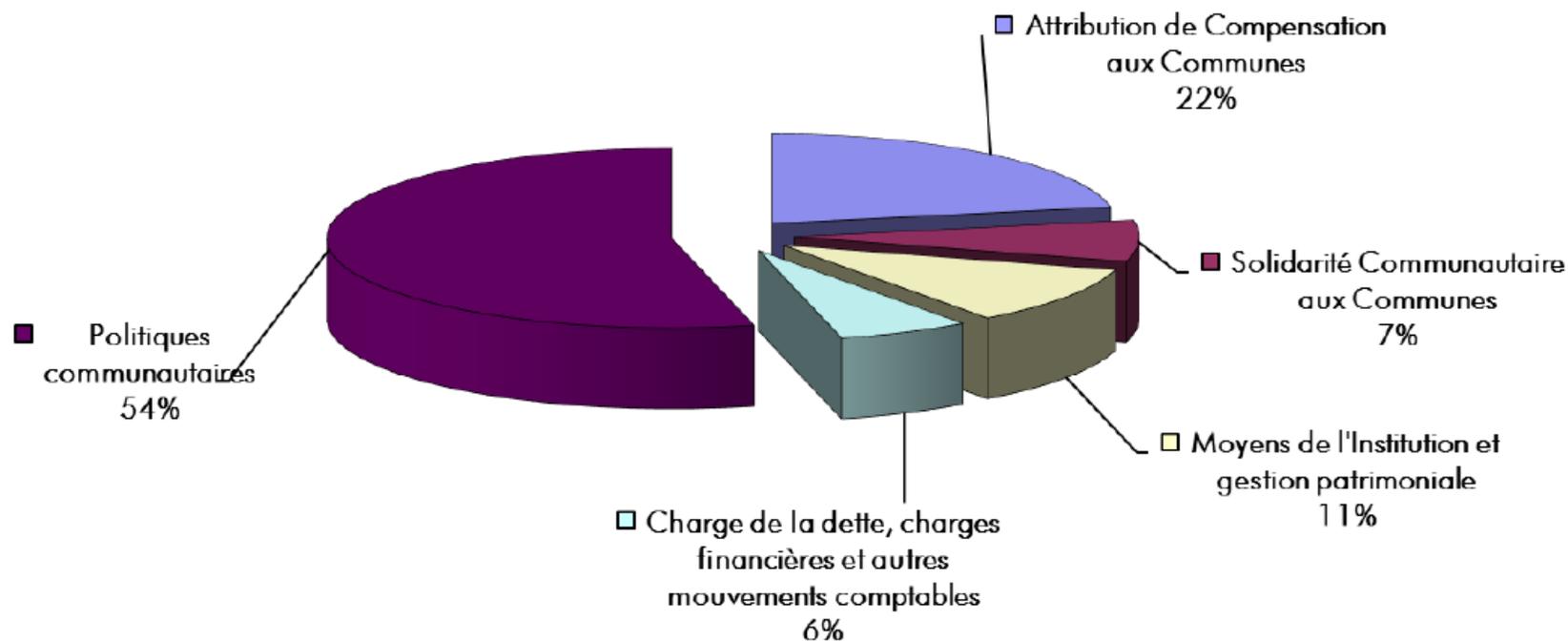
Le travail de préparation du budget mobilise les élus et les services. Chaque pôle établit une proposition. La Direction des finances fait la synthèse des besoins des différents pôles et élabore le budget sur cette base. La commission Finances prépare le **débat d'orientation budgétaire** qui a pour objet de préparer l'examen du budget en donnant aux membres du Conseil communautaire les informations qui leur permettront d'exercer, de façon effective, leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

L'exécution du budget fait l'objet d'un suivi mensuel assuré par la direction des Finances. Ce tableau de bord, construit à partir des données budgétaires, fait un point sur l'engagement du budget et les montants réalisés.

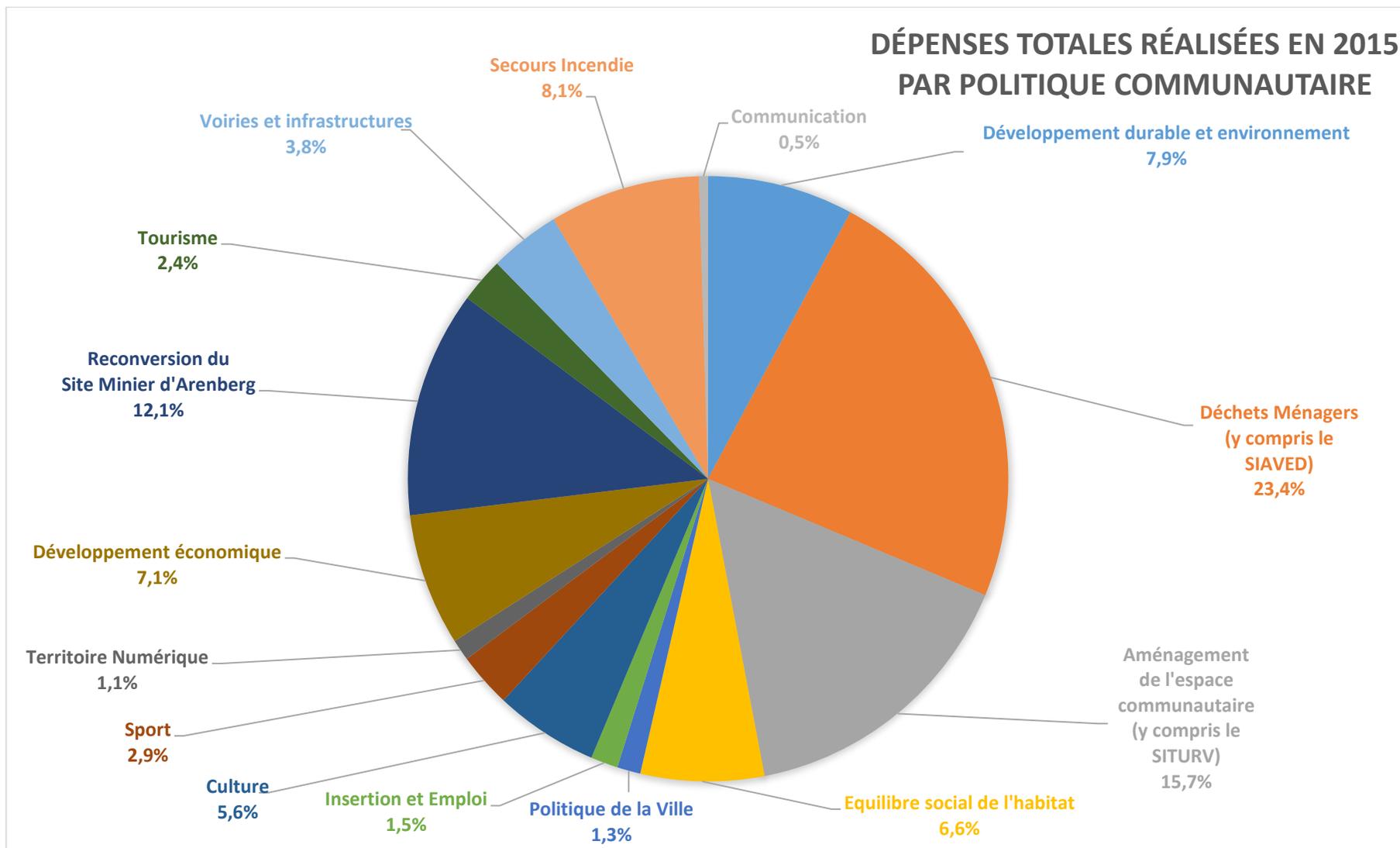
Les données suivantes sont issues du Compte Administratif 2015. Elles permettent d'**illustrer l'importance relative des politiques de La Porte du Hainaut dans ses dépenses totales en fonctionnement et en investissement**. Elles sont reprises et détaillées dans l'analyse de chaque politique communautaire au **chapitre IV** et dans la synthèse des contributions aux finalités au chapitre V. Cela permet d'identifier **les choix budgétaires permettant d'améliorer cette contribution au développement durable**.

LES DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE 2015

(hors opérations sous mandat et opérations spécifiques de dette)



Ce graphique montre en particulier le poids important des dépenses budgétaires au bénéfice des Communes membres. L'attribution de compensation est une obligation. Mais **les dotations de solidarité communautaire sont une volonté de La Porte du Hainaut**. C'est **une enveloppe 9,8 M€** qui est répartie entre les communes selon les critères de la population (10 %), du potentiel fiscal (23 %) et du rééquilibrage des ressources de taxe professionnelle (67 %). Cela constitue donc **un soutien important à la cohésion au sein du territoire**.



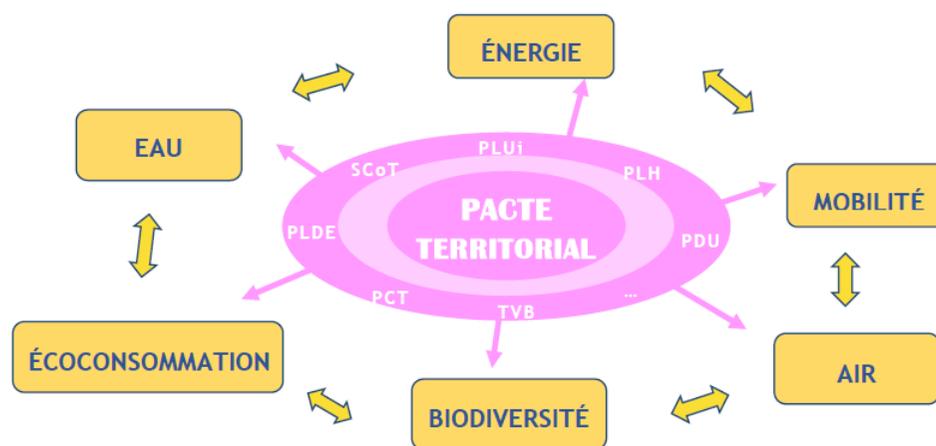
Les dépenses effectivement réalisées en 2015 s'élèvent à **49 065 209,18 € en fonctionnement et 33 469 672,60 € en investissement soit une dépense totale de 82 534 881,78 €**. Il est à noter que la contribution aux organismes de regroupement pèse fortement dans le budget de La Porte du Hainaut. Il s'agit principalement du SIAVED (environ 20 M€), du SITURV (environ 8 M€) et du SDIS (environ 7 M€).

IV. Analyse des pratiques internes et des politiques publiques par thématique

A. Projets stratégiques en matière de développement durable

1. Pacte territorial en faveur du développement durable

Le **Pacte territorial en faveur du développement durable** a été adopté en octobre 2015 par les élus communautaires **pour la période 2015-2020**. Ce projet stratégique bénéficie d'une ambition politique forte. Il porte **une vision partagée du développement du territoire en vue d'améliorer son attractivité**. Il cible ainsi **quatre catégories d'acteurs** (communes, agriculteurs, entreprises, habitants) à **féderer autour de six thématiques transversales : Énergie, Mobilité, Eau, Air, Biodiversité, Consommation**.



Le Pacte territorial a pour ambition d'apporter **une réponse collective aux besoins et aux attentes des acteurs du territoire**. Pour cela, La Porte du Hainaut apporte **une aide technique voire un soutien financier** et cherche à **mutualiser les moyens mis en œuvre pour plus d'efficacité** : audits communs, recrutements ou recours à des prestataires de manière mutualisée, recherche de financements communs (ADEME, FEDER, CDC...).

Les thèmes et les actions seront **mis en œuvre progressivement**. À ce jour, le Pacte territorial mobilise les communes, en particulier sur le volet énergie. Vingt d'entre elles se sont positionnées sur **la rénovation de bâtiments publics**. Les audits énergétiques ont été réalisés de manière mutualisée courant 2016. Les premiers travaux sont programmés à l'été 2017. La Porte du Hainaut s'engage ainsi dans un **programme pluri-annuel d'investissement pour la période 2017-2030**.

Indicateurs collectés :

- **Indicateurs de réalisation ou de résultat :**
 - **30 communes** sur 46 ont proposé leur **plan d'action** sur les 6 thématiques.
 - Elles se sont **pré-positionnées sur plus de 16 mesures concrètes**.
 - **26 bâtiments communaux, dont 12 écoles** sont visés pour une rénovation énergétique exemplaire.
- **Indicateurs stratégiques ou d'impact** : Absence de données collectées
- **Indicateurs territoriaux** : Absence de données collectées

Poids dans le budget de fonctionnement :

- 75 000 € en 2016 pour l'expertise énergétique des bâtiments publics
- 8 300 € pour la création d'une charte graphique et des documents qui en découlent

Points forts :



Le Pacte territorial est **une réponse ambitieuse** aux enjeux de développement durable du territoire intercommunal. C'est **un projet de territoire et un projet stratégique** fortement portés par La Porte du Hainaut. Son caractère partenarial et transversal est indispensable pour faire progresser le territoire **en impliquant tout l'écosystème d'acteurs et en décloisonnant les politiques publiques**. La **recherche d'efficience par la mutualisation et la contractualisation** est particulièrement pertinente dans un contexte budgétaire très contraint.

Une **approche pragmatique** ciblant tout d'abord les communes et le volet énergie est de nature à donner des résultats visibles rapidement et à **créer la dynamique**. La mobilisation d'**une trentaine de communes avec un plan d'action propre** est un premier résultat prometteur.

Pistes d'amélioration :

- **La vocation transversale de la DDDE** au sein des services de La Porte du Hainaut **pourrait être renforcée** pour soutenir le caractère structurant du Pacte territorial : participation au Comité de Direction. **Le comité de pilotage interne pourrait être élargi, au cas par cas**, aux autres élus et aux directeurs de pôles et de services.
- **Les objectifs phares devraient être appuyés par des indicateurs quantitatifs**, avec les valeurs actuelles et des valeurs cibles. Cela fixerait **un cap commun** à tous les acteurs, chacun étant appelé à apporter sa contribution. Cela permettrait à terme de **rendre des comptes sur l'impact positif pour le territoire**. De même, des **indicateurs sur les moyens mis en œuvre** devraient être suivis pour prouver les gains en termes d'efficacité de cette approche mutualisée : budgets, temps de mobilisation des agents.
- Pour cela, il semble pertinent de s'appuyer sur les **Objectifs de Développement Durable 2015-2030**, nouvelle feuille de route à l'échelle internationale, ainsi que sur les **nouveaux indicateurs de richesses publiés annuellement par l'État français**.
- **L'exemplarité de La Porte du Hainaut** est indispensable pour convaincre les acteurs. Ses propres actions internes et ses politiques doivent être valorisées dans le Pacte territorial (synthèse des contributions au chapitre VII). La 1^{re} cible pourrait être élargie à La Porte du Hainaut, à l'image de la rénovation des bâtiments communaux et intercommunaux.
- Pour appuyer le caractère transversal et global du Pacte territorial, **le nombre de délibérations y faisant référence** pourraient être suivi. **Les budgets alloués pourraient aussi être systématiquement fléchés**.
- **Les premières réalisations impliquant les communes** devront être largement **communiquées et valorisées** pour maintenir la dynamique et mobiliser les élus et les communes qui ne le sont pas encore. De même, **l'implication des autres acteurs devra être valorisée**. Les plus exemplaires devraient être récompensés, par exemple, par un appel à projet annuel et des trophées, lors de la Soirée des Faiseux ou du Salon Made in Hainaut. Les **associations** ne sont pas présentes dans les cibles et pourraient être regroupées avec les habitants.
- À moyen terme, **les thématiques du Pacte territorial pourraient être complétées sur le volet social** (emploi, services, solidarités...) pour aboutir à **un projet de territoire global et partagé**, orienté vers les réponses aux besoins des habitants et des acteurs.

2. Plan d'action BÉGES et futur PCAET

Un **Plan Climat Territorial (PCT)** a été élaboré et mis en œuvre sur la période 2010-2014, conjointement avec le PNR Scarpe-Escaut. Par ses thématiques, le Pacte territorial en faveur du développement durable s'inscrit dans la continuité du PCT.

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 renforce les obligations sur les politiques territoriales pour le climat. Le **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** est élargi aux problématiques de qualité de l'air. Il est désormais établi à l'échelon intercommunal uniquement, avec l'objectif de couvrir l'ensemble du territoire. Il doit être élaboré au plus tard le 31 décembre 2016 pour les **EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants** existants au 1^{er} janvier 2015. Une fois dotés de PCAET, les EPCI à fiscalité propre deviennent **coordinateurs de la transition énergétique sur l'ensemble de leur territoire**.

Pour se doter d'une **nouvelle politique « climat »** et respecter ainsi l'obligation réglementaire, La Porte du Hainaut va très prochainement sélectionner un **prestataire pour l'assister dans l'élaboration de son PCAET**. Il est prévu de cibler trois catégories d'acteurs devant tous apporter leur contribution : La Porte du Hainaut, les communes, et les acteurs du territoire (entreprises, agriculteurs, habitants).

La Porte du Hainaut pourra s'appuyer sur **le BÉGES et son plan d'action élaboré de manière participative courant 2015**. Il comprend 35 actions dont 13 à court terme dans l'objectif d'un déploiement rapide. Il est structuré en **trois axes : énergie, mobilité, éco-consommation**. Ils sont ensuite **déclinés en six « niveaux » inspirés de la structure du Pacte territorial** : la connaissance, l'exemplarité, les communes pilotes, le déploiement d'une politique territoriale, les dispositifs pour les entreprises et les dispositifs pour les particuliers. **Il est en cours de déploiement**.

3. Labélisation « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV)

La Porte du Hainaut a obtenu en octobre 2016 la labélisation TEPCV de la part de l'État, rejoignant ainsi près de 500 territoires engagés en France. Ces territoires bénéficient d'une **aide financière de 500 000 €** pour soutenir les actions exemplaires dans les domaines suivants : bâtiments à énergie positive, véhicules à faibles émissions, production d'énergies renouvelables, économie circulaire, mobilisation citoyenne. C'est **une très grande opportunité pour financer le déploiement des actions programmées** aussi bien dans le plan d'action BÉGES que dans le Pacte territorial.



Indicateurs existants :

- **Indicateurs de réalisation ou de résultat** : Absence de données collectées
- **Indicateurs stratégiques ou d'impact** : Réduction des émissions GES anticipées à 6 700 teqCO₂ (tonnes équivalent CO₂) soit 25 % des émissions sur le périmètre total « Patrimoine et compétences » (modélisées sur la base d'hypothèses et non réalisées à ce jour)
- **Indicateurs territoriaux** : Absence de données collectées

Poids dans le budget :

- Absence de données collectées



Points forts :

La Porte du Hainaut dispose d'un **plan d'action « énergie-climat » issue du BÉGES réalisé en 2015**. Cette démarche est transversale et participative, en interne au sein des services et en externe auprès de partenaires. **La cohérence avec le Pacte territorial a été prise en compte**. Le plan d'action BÉGES peut **alimenter le Pacte territorial**. Il peut également contribuer sur de nombreux aspects à la **charte du PNRSE**. **La Porte du Hainaut se lance dans la démarche d'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial avec la sélection d'un bureau d'étude externe très prochainement**.

La labélisation TEPCV obtenue en octobre 2016 **récompense une action convaincante et structurée déjà engagée**. Par les financements qu'elle prévoit, elle est l'opportunité **d'accélérer le déploiement des actions du plan d'action BÉGES et du Pacte territorial**.

Pistes d'amélioration :

- Pour assurer **un pilotage efficace et une meilleure lisibilité pour tous les acteurs internes et externes**, il faudra **éviter une superposition des stratégies et des plans d'action**. Les actions issues du BEGES devront être intégrées dans le nouveau PCAET. Ce dernier pourra lui-même venir **alimenter le Pacte territorial qui constitue un cadre de mobilisation plus large** que la finalité air-énergie-climat du PCAET.
- Pour renforcer cette mobilisation sur la problématique du climat qui paraît moins prioritaire pour certains, **les bénéfices sociaux du PCAET devront être mis en avant** : création d'emplois en valorisant les ressources locales et par des coopérations entre acteurs économiques, qualités des logements et lutte contre la précarité énergétique, mobilités choisies, santé, gestion des risques, maîtrise des dépenses des collectivités, des entreprises et des ménages.
- Le PCAET devra fixer **des objectifs stratégiques et opérationnels clairs et chiffrés** pour permettre in fine à La Porte du Hainaut de **rendre des comptes sur les résultats atteints sur le territoire** (en phase avec les objectifs nationaux, notamment le **Facteur 4 à horizon 2050**).
- **Établir une stratégie d'adaptation aux changements climatiques présents et à venir** :
 - **sécheresses** qui impactent l'agriculture, le tourisme, la disponibilité des ressources (eau, énergie)
 - **vagues de canicules ou de pollution de l'air** ayant des impacts sanitaires sur la population
 - **événements climatiques extrêmes** pouvant renforcer des risques de crues ou de mouvements de terrains et nécessitant de nouveaux choix en termes d'aménagement et d'urbanisme...
- **Saisir les opportunités de financements complémentaires** prévues par la loi Transition Énergétique pour les **territoires TEPCV** : l'aide financière de 500 000 € peut être portée à 2 M€ grâce au fonds de financement de la transition énergétique (FTFE) géré par la Caisse des dépôts.

B. Aménagement du territoire & Environnement

1. Charte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut (PNRSE)



La vocation du PNRSE est de porter **un projet de développement qui préserve et valorise un riche patrimoine naturel commun à tout son territoire**. Il regroupe 55 communes classées, 3 communes associées et 7 villes-portes. **La Porte du Hainaut compte 24 communes classées et une ville-porte sur son territoire.**

Son projet est formalisé par la **charte 2010-2022 du PNRSE**. Il cherche à répondre à **des enjeux communs prégnants** : périurbanisation et banalisation du cadre de vie, dégradation du patrimoine minier et rural, ou des richesses écologiques, disparités sociales fortement marquées entre les sous territoires du Parc, ressource en eau de plus en plus convoitée et vulnérable, lutte et adaptation au changement climatique.

La charte est ainsi **structurée autour de quatre vocations déclinées en orientations puis en mesures** :

- **Vocation 1** : Terre de solidarités où s'invente entre ville et campagne une nouvelle manière de vivre et d'habiter son territoire.
- **Vocation 2** : Terre de nature et de patrimoine où l'eau, le bâti, le minier... forgent le caractère et les identités du territoire.
- **Vocation 3** : Terre d'un développement réfléchi où les ressources locales et les valeurs du Parc transfrontalier sont créatrices d'activité économique.
- **Vocation 4** : Terre de mobilisation où les individus s'investissent en faveur du territoire.

Cette ambition est totalement **en phase avec les finalités du développement durable**. À ce titre, la charte a été reconnue comme **projet territorial de développement durable par l'État (obtention du label Agenda 21 local France en 2011)**.

Par la signature de la Charte, les communes s'engagent à contribuer à ce projet de territoire partagé. Partenaire du PNRSE, La Porte du Hainaut apporte des solutions dans le cadre de ses compétences et appuie les communes adhérentes afin d'y contribuer.

La charte du PNRSE est **un outil qui impacte les compétences de La Porte du Hainaut et des communes en matière d'aménagement du territoire**. Depuis la loi Grenelle 2, les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) doivent être compatibles avec les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) qui eux-mêmes doivent être compatibles avec la Charte. **Le PNRSE apporte également son soutien à La Porte du Hainaut et aux communes adhérentes. Ses agents techniques peuvent fournir un conseil aux communes** sur les questions d'aménagement, de patrimoine bâti, d'éco-responsabilité, de gestion des espaces verts et des espaces naturels, de valorisation des productions locales et de sensibilisation du public à l'environnement... Le Parc est notamment doté d'un **dispositif Éco-gardes** et de **deux équipements pédagogiques** (le Centre d'Amaury et la Maison de la forêt).

Les contributions des politiques de La Porte du Hainaut aux différents thèmes de la charte PNRSE sont synthétisées au chapitre VIII et détaillées en annexe.

2. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Valenciennois

Adopté en février 2014, le SCoT « Grenelle » réalisé sur l'arrondissement de Valenciennes et porté par le SITURV couvre notamment le territoire de La Porte du Hainaut. Le SCoT met en cohérence et fixe des objectifs qui s'appliquent à l'ensemble des politiques du territoire. En particulier, il s'impose aux documents d'urbanisme (PLUi), aux documents de programmation (PLH) ainsi qu'aux projets de développement urbain, commerciaux et indirectement aux politiques économiques, sociales et environnementales.

Au sein du SCOT, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** précise les orientations et les choix politiques dans une logique de **développement durable** : maîtriser l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, préserver le patrimoine naturel, satisfaire les besoins de logement, développer l'activité économique, maîtriser les déplacements et les impacts sur le climat, assurer la cohésion entre des territoires aux caractéristiques diverses... Dans un territoire qui fait face à une forte pression urbaine, le SCoT s'est en particulier **fixé comme ambition de diviser par 2,5 le rythme de consommation des espaces agricoles** par une urbanisation maîtrisée et un renouvellement urbain.

3. PDU et Schéma directeur vélo du SITURV

Élaboré en 2002 et révisé en 2014, le **Plan de Déplacements Urbains du Valenciennois est porté par le SITURV** et couvre **les deux intercommunalités de l'arrondissement dont La Porte du Hainaut**. Il définit les principes généraux des transports, de la circulation et du stationnement dans le ressort territorial de l'autorité organisatrice de la mobilité.

Le diagnostic a montré la **place prédominante de la voiture individuelle** (2/3 des déplacements) et **l'enjeu de périurbanisation et de résidentialisation de certaines communes** générant des déplacements importants. Le territoire bénéficie d'une forte desserte autoroutière, d'un réseau TER et d'un réseau de transports urbains.

Le PDU actuel se traduit par la mise en place de **25 fiches actions, réparties en six axes** : articuler les politiques d'urbanisation et de mobilité, renforcer la mobilité pour tous, développer un système de mobilité à coûts contrôlés, maîtriser les circulations automobiles via l'ensemble des « outils » disponibles, confirmer la mobilité des marchandises dans son rôle de vecteur de dynamisme économique, favoriser les changements de comportement de mobilité.

En déclinaison du PDU voté en 2014, **un nouveau schéma directeur cyclable** a été élaboré par le SITURV et adopté le 13 mai 2016. Afin de développer l'usage du vélo, il s'appuie sur **deux volets : le stationnement cyclable ainsi que l'aménagement prioritaire de près de 120 km de linéaire**.



4. Électromobilité et déplacements doux



Dans le cadre de compétences limitées en matière de déplacement (compétence « transports urbains » transférées au SITURV en 2001) La Porte du Hainaut cherche toutefois à contribuer à **une mobilité propre et accessible pour la population**.

Suite à une étude d'opportunité en 2015, **le déploiement de 28 bornes de recharge électrique est prévu pour 2017**. Une **convention de partenariat a été signée en 2016** avec l'ADEME et la Région à cette fin (80% de subvention). Cela s'inscrit dans une logique de **maillage du territoire régional** en bornes de recharges pour permettre un réel déploiement de la mobilité électrique. Sur les villes de Denain et de Saint-Amand-les-Eaux, les pistes cyclables sont presque toujours prévues dans les nouveaux aménagements.

La Porte du Hainaut s'est jusqu'ici concentrée sur **la réalisation d'itinéraires touristiques cyclables**. Après l'aménagement de l'axe Mortagne/Douai en 2008, le projet de **Véloroute Voie Verte du Paris-Roubaix devrait voir le jour dans les prochaines années**. Le jalonnement du parcours va être à l'étude par le Département sur l'itinéraire principal. Un tiers des 61 km du parcours se situera sur le territoire de **La Porte du Hainaut qui apporte son appui au projet**. Il valorisera ainsi le Site minier de Wallers-Arenberg, les pavés de la Trouée d'Arenberg, la forêt de Saint-Amand-les-Eaux/Raismes/Wallers ou encore le Parc Loisirs et Nature de La Porte du Hainaut à Raismes.

5. Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de La Porte du Hainaut

Après le transfert de la compétence PLU des 46 communes à La Porte du Hainaut puis la prescription du PLUi en octobre 2015, La Porte du Hainaut s'est engagée dans un processus long et complexe qui doit aboutir **fin 2019 au plus tard**. Le PLUi est un document d'urbanisme réglementaire qui représente une opportunité pour **mutualiser les moyens à l'échelle intercommunale** et pour **construire collectivement un véritable projet d'aménagement du territoire solidaire et cohérent** pour les 46 communes. C'est en effet une stratégie de développement à 10 ou 15 ans qui sera traduite par le PADD. Il se traduira dans les projets privés et publics sur le territoire intercommunal qui devront le respecter. Le pouvoir des maires de délivrer les permis de construire et d'aménager permettront de s'en assurer.

L'élaboration du PLUi a été lancée officiellement en février 2016. Cette démarche, pilotée par La Porte du Hainaut, se fait en collaboration avec les communes du territoire. La **réalisation d'un diagnostic partagé**, première étape, est en cours. Des ateliers thématiques réunis en mai 2016 et rassemblant l'ensemble des acteurs du territoire ont dégagé les premiers enjeux. Afin de respecter la législation, un premier débat sur le Programme d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est prévu pour février 2017. **L'effort d'information, de concertation et de co-production** passe par une communication

dans la presse locale, les magazines communaux et intercommunaux et le site Internet de La Porte du Hainaut, par des registres en mairie et à La Porte du Hainaut, puis par des réunions publiques et une enquête publique réglementaire en fin de processus.

6. *Instruction des autorisations d'urbanisme (ADS)*

Depuis le 1^{er} juillet 2015 et le désengagement de la DDTM auprès des communes de moins de 5 000 habitants, La Porte du Hainaut met à la disposition des communes **un service pour l'instruction des autorisations d'urbanisme**. Elle leur propose également un logiciel de traitement et de suivi des dossiers d'autorisation d'urbanisme en temps réel, un SIG accessible avec codes d'accès et **depuis 2016 un service de télé-assistance**. Elle anime le réseau des instructeurs. De fait, c'est **une mutualisation de ressources et d'expertises au niveau intercommunal**.

Elle a traité cette année environ 1 500 autorisations d'urbanisme. **Lorsque c'est pertinent, le PNRSE est consulté**. Si son avis est communiqué dans les délais nécessaires, il est **systématiquement pris en compte par le service instructeur dans la recommandation faite au maire** qui reste le décideur final.

7. *Schéma de Trame Verte et Bleue*

Cette démarche vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges sur le territoire pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, communiquer, s'alimenter, se reproduire, se reposer dans des conditions non fragmentées. Il s'agit donc de **concilier l'activité et l'implantation humaines et la préservation de la biodiversité**.



En 2015, **la stratégie territoriale a été définie collectivement autour de trois grands axes :**

- Gouvernance et information (*Communiquer, sensibiliser, valoriser les milieux naturels et les pratiques en faveur de la biodiversité*),
- Solidarité biodiversité (*Préserver, conforter et gérer les milieux naturels en zones urbaines et rurales*),
- Préservation, restauration et création de réservoirs de biodiversité et de corridors biologiques (*Améliorer, valoriser et créer une armature écologique*).

Des **ateliers cartographiques** ont été organisés avec les partenaires institutionnels (Région, Département, Parc naturel, SAGE, Chambre d'agriculture), les municipalités et les agriculteurs **pour identifier des corridors biologiques**.

8. Requalification écologique de la Scarpe

2015 a vu l'aboutissement de ce **projet ambitieux porté par La Porte du Hainaut et le syndicat mixte SMAHVSBE, avec le concours financier de l'Agence de l'Eau et de l'Europe**. Ce cours d'eau de 16 km fortement impacté par les activités industrielles passées a été requalifié pour atteindre un bon état écologique : continuité écologique, dragage, frayères et passes à poissons favorisant la vie aquatique et la navigabilité du cours d'eau. Courant 2016, une convention a été signée avec la fédération de pêche et l'association de pêche locale visant à assurer la gestion et l'entretien des frayères et de la végétation, en conformité avec les préconisations du PNR.

9. Programme Local de l'Habitat, interventions sur le logement et renouvellement urbain

Le PLH 2009-2016 de La Porte du Hainaut arrive à son terme. Il se fixait un **triple objectif** :

- Répondre aux besoins de logements, en priorité de logements sociaux, et accélérer le renouvellement urbain,
- Mettre un terme aux conditions d'habitat indécentes et prévenir les problèmes de relégation sociale,
- Faire reculer l'exclusion en facilitant l'accès à tous à un logement adapté à ses besoins.

Ce PLH était avant tout **un outil d'accompagnement des communes** pour les aider à **satisfaire les besoins de leur population** :

- Appui du service habitat pour la mise en œuvre des projets communaux et intervention quand elles ne peuvent agir seules,
- Fonds d'Intervention Foncière pour permettre la relance de la construction neuve, notamment locative,
- Observatoire de l'habitat (marché du logement social et Observatoire foncier) conçu comme un outil d'aide à la décision.

Le nouveau PLH a été élaboré en 2016. Il est en cours de validation administrative. Sur la base d'une mise à jour du diagnostic et d'un bilan de la politique communautaire, le nouveau PLH a **une vocation plus stratégique** face à des situations et des problématiques très différentes sur le territoire. Il aura en particulier pour objectifs **de préserver et de renforcer la cohésion territoriale et de contribuer à une plus grande attractivité du territoire.**



Dans la continuité de l'action conduite il s'agit toutefois **de réorienter, adapter ou amplifier l'action conduite par La Porte du Hainaut** :

- **Construction locative sociale et développement de l'accession sociale à la propriété :**
 - o La Porte du Hainaut finance la construction de logements sociaux : **33 logements financés en 2016 (0,15 M€ d'engagement en fonds propres)** qui marque **un net infléchissement de la construction (263 en 2015)** et pose comme **un enjeu particulier les moyens nécessaires à la relance de la construction**. Le **référentiel foncier** identifie pour chaque commune le foncier disponible permettant la réalisation des objectifs quantitatifs fixé par le PLH, la levée des contraintes pour sa mutabilité étant un enjeu majeur.
 - o Des **aides communautaires en faveur de l'accession à la propriété**, y compris dans l'ancien, avec un objectif de performance énergétique des logements avec une aide à la réalisation de travaux.

- **Rénovation du parc social et minier :**
 - o Financement de la revalorisation du parc de logements anciens : 86 rénovations énergétiques financées en 2016 (0,25 M€ d'engagements en fonds propres) dont 76 logements miniers.

- **Rénovation du parc privé ancien:**
 - o En tant que **déléataire des aides à la pierre**, La Porte du Hainaut gère les **crédits ANAH** pour soutenir **la rénovation des logements privés anciens avec trois priorités : la lutte contre la précarité énergétique, la lutte contre l'habitat indigne et l'adaptation en faveur des personnes âgées et handicapées**. Sur le volet énergétique le **Programme d'Intérêt Général (PIG) « Rénovation Durable de l'Habitat »** prévoyant l'accompagnement administratif, technique et financier des ménages modestes a permis la rénovation de 136 logements en 2016 et de 297 logements sur 3 ans. Ce sont 7 logements indignes qui ont été traités en 2016, et un total de 26 sur 2015.
 - o **Un nouveau PIG est lancé pour trois ans au 1^{er} Janvier 2017.**
 - o Il est à noter que la CAPH s'appuie sur l'aide apportée par la Région : un **outil d'audit environnemental et énergétique** ainsi que des **aides aux travaux bonifiées sur critères environnementaux**.
 - o **La CAPH est entrée au capital de la SEM ORREL régionale**. Elle proposera prochainement une offre de service : audit, plateforme en ligne avec devis des entreprises, financement y compris par tiers investissement des rénovations des particuliers sans conditions de ressources.
 - o Cette aide passe également par les **conseils techniques et financiers de l'Espace Info Énergie, et de l'ADIL**.

- **Stratégie de renouvellement urbain**
 - o Le quartier **Denain centre** a été **reconnu d'intérêt national dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine** en 2015 permettant le financement d'études par l'ANRU et les partenaires visant à aboutir à un projet et à son conventionnement financier ANRU. De plus, des études urbaines et sociales sont programmées dans le cadre de la **stratégie de renouvellement urbain d'agglomération en lien avec le nouveau contrat de Ville** sur les **quartiers prioritaires Raismes Sabatier et Escaudain Lourches** Schneider visant à créer les conditions d'un retournement de ses quartiers par des projets transversaux ambitieux et innovants.

- **Bâtir une politique de peuplement et continuer à développer les conditions du parcours résidentiel :**
 - o Les travaux de la Conférence intercommunale du Logement : dans le cadre de l'article 97 de la loi ALUR, la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) de la CAPH a été installée le 9 mars 2016. Dans son prolongement ont démarré les premiers échanges et ateliers de co-élaboration de la stratégie communautaire de peuplement et d'équilibre territorial. En début d'année 2017 le document cadre de la CIL sera validé, puis viendront les travaux sur le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information du Demandeur et sur la Convention Intercommunale d'Equilibre Territorial.
 - o L'offre d'accueil spécifique pour les gens du voyage : l'année 2016 marque d'une part, le démarrage des travaux de l'aire d'accueil des gens du voyage de Raismes-Wallers et d'autre part, la mise en place du contrat de Délégation de Service Public pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

10. Espaces Info Énergie (EIE)

Créé en 2012 en partenariat avec l'ADEME et la Région, l'**EIE de La Porte du Hainaut informe et sensibilise les habitants soucieux d'améliorer la performance énergétique de leur logement** (isolation, équipement de production de chaleur performant, énergies renouvelables tels que les panneaux solaires ou la géothermie). Un conseiller accueille ou informe à distance les particuliers (97 % des demandes) mais aussi les élus, les acteurs du bâtiment et du logement, et les acteurs du territoire. Il peut orienter vers les aides techniques ou financières d'autres organismes. Il anime plusieurs actions visant à promouvoir la performance énergétique :

- **14 balades thermiques ont été réalisées à l'hiver 2015-2016** : 116 logements ont été observés grâce à une caméra thermique infrarouge. 127 participants ont ainsi pu observer les déperditions thermiques et prendre conscience de l'importance de l'isolation.
- Une **thermographie aérienne** a été réalisée début 2016 par l'Association des Communes Minières du Nord-Pas de Calais afin de rendre visible les déperditions thermiques des toitures, les plus importantes dans un bâtiment. Fin 2016, **plusieurs réunions publiques sont organisées pour sensibiliser les habitants**. Les cartographies sont disponibles à l'EIE.

Au total, ce sont **815 personnes sensibilisées en 2015 et 462 au premier semestre 2016**.



11. Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)

Cette politique menée depuis 2002 par La Porte du Hainaut a vocation à **faciliter la mise en œuvre des politiques environnementales et de développement durable par la sensibilisation de l'ensemble des publics** : habitants, acteurs du territoire mais aussi élus et agents de La Porte du Hainaut et des communes. Cela se traduit par :

- **L'accompagnement des écoles dans leur projet EEDD** : Un appel à projet annuel permet d'appuyer les enseignants dans leurs actions pédagogiques. L'intervention de 3 associations est financée par La Porte du Hainaut (entre 80 000 et 100 000 € / an). 22 écoles et 72 classes sont impliquées sur 2015-2016.
- La **Maison des éco-astuces** : exposition interactive itinérante utilisée lors d'évènements tout public comme les fêtes locales ou la fête de l'énergie,
- Le **Calendrier éco-citoyen** élaboré avec les scolaires et distribué dans les écoles de La Porte du Hainaut. Il était consacré en 2016 à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- L'élaboration d'un **Guide des producteurs locaux** à l'échelle de l'arrondissement du Valenciennois est en cours pour **favoriser les circuits courts alimentaires**.

2016 a vu l'arrêt de trois actions : les Journées Communautaires de l'Eau, l'Ec'eau bus et le Centre d'initiation à l'environnement estival sur le site de la Grise Chemise.



12. Actions de reboisement et de plantation

Pour lutter contre l'artificialisation des sols, objectif inscrit dans le SCoT du Valenciennois, La Porte du Hainaut est impliquée directement ou en soutien indirect, dans **plusieurs opérations de plantations d'arbres et de plantes d'origine locale** :

- Le programme « **Plantons dans nos communes** » lancé en 2011 se poursuit. En lien avec le PNRSE, Espaces Naturels Régionaux et les communes, il vise la plantation d'arbres et d'arbustes, en favorisant les essences locales. En 2016, **La Porte du Hainaut a décliné ce programme aux parcs d'activité qu'elle gère**. Environ 2 000 arbres ont ainsi été plantés avec des subventions à hauteur 60 % du Département. D'autres parcelles sont en cours d'identification sur deux parcs. **Fin 2016, on dénombre 50 000 plantations nouvelles depuis le début du programme. L'objectif est d'atteindre 100 000 arbres et arbustes plantés d'ici 2020.**
- **Certains projets de plantation sont réalisés avec la population**. Un kilomètre de haie a par exemple vu le jour le long de la Scarpe avec des associations, des chasseurs et des agriculteurs.
- Avec **l'opération régionale « Plantons le décors » soutenue par La Porte du Hainaut**, les habitants sont eux-mêmes incités à planter des essences locales sur leurs terrains. Des plants leur sont distribués sur commande.



13. Autres actions :

Par ailleurs, La Porte du Hainaut participe et apporte sa contribution à deux organismes partenaires :

- **S3PI Hainaut-Cambrésis-Douais** : une assemblée collégiale réunissant, sous la présidence du Préfet du Nord, l'ensemble des partenaires concernés par les problématiques liées à l'environnement industriel.
- **Atmo Hauts-de-France** : Observatoire de l'Air qui surveille, informe, accompagne sur la qualité de l'air.

14. Gestion des déchets



Déjà compétent sur le traitement des déchets, le SIAVED s'est vu transféré par La Porte du Hainaut au 1^{er} juillet 2016 la compétence sur la prévention et la collecte des déchets. A titre transitoire, les agents de La Porte du Hainaut assurent encore le suivi de la collecte sur le 2^e semestre 2016.

Le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés fait apparaître les données suivantes :

- 388,5 kg de déchets collectés en porte à porte et en bennes d'apport volontaire, 220 kg déposés en déchetterie, soit 608,5 kg de déchets par an et par habitant.
- Le poids de déchets par habitants collectés en porte à porte est en baisse continue depuis 2008 pour les ordures ménagères, le verre, les encombrants et les déchets verts. Il est en très légère augmentation pour les autres déchets recyclables. La collecte en déchetterie est relativement stable.

Cela indique **une légère baisse de la production de déchets à la source ainsi qu'une évolution très faible des taux de recyclage.**

L'action de La Porte du Hainaut ces dernières années visait à **faciliter le tri et la valorisation des déchets** : mise en place de colonnes enterrées pour quelques logements collectifs, à la demande de bailleurs sociaux ou de communes dans le cadre de réhabilitation de résidences. Trois expérimentations ont eu lieu sur le territoire avec des chevaux de traits du Pôle Trait du Nord de St Amand-les-Eaux pour le ramassage des branchages ou des sapins de Noël, ainsi que pour l'arrosage des espaces verts.

Les habitants sont sensibilisés à différentes pratiques comme le compostage, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la collecte des encombrants, le changement des comportements d'achat ou la consigne du verre. Menée dans le cadre du **programme Boréal**, achevé en 2015, cette sensibilisation est désormais assurée par le SIAVED. **Via le Pôle SYNEO, les entreprises sont également sensibilisées** à la réduction et au tri des déchets, entre autres enjeux environnementaux.

Dans le cadre d'un appel à projet régional piloté par le CerDD, La Porte du Hainaut, le SIAVED, le PNRSE et le Conseil de Développement de La Porte du Hainaut ont répondu conjointement en proposant une **démarche territoriale en faveur de la réduction et de la valorisation des déchets fermentescibles**. Afin de caractériser les enjeux et d'y répondre, **une coopération a été initiée avec un ensemble d'acteurs** : société civile, communes, État, élus, services des structures porteuses, Pôle SYNÉO.

Sept actions pilotes ont été élaborées avec pour objectifs la **lutte contre le gaspillage alimentaire** et la **réduction des bio-déchets à la source**, la création de **nouvelles filières économiques**, le développement des **circuits courts** et la **diversification des activités agricoles**.

Indicateurs collectés :

- Indicateurs de réalisation ou de résultat :

- 28 bornes de recharge électrique programmées pour 2017
- 1 500 autorisations d'urbanisme instruites en 2016 (service ADS)
- 33 logements sociaux financés en 2016
- 86 rénovations financées en 2016 dans le parc social dont 76 logements miniers
- PIG : 136 logements rénovés en 2016 et 297 sur 3 ans
- 45 personnes réinsérées grâce aux clauses d'insertion
- 815 personnes sensibilisées en 2015 et 462 au premier semestre 2016 par l'EIE
- 20 écoles et 60 classes impliquées dans l'EEDD sur 2015-2016
- 50 000 plantations nouvelles depuis 2011

- Indicateurs stratégiques ou d'impact :

- Montant total d'investissements générés : 49 M€ par les bailleurs sociaux en 2015, 2,7 M€ de travaux générés sur le parc privé.

- Indicateurs territoriaux :

- Nombre de véhicules électriques et hybrides sur le territoire : 147 en 2014 (dont 77 électriques)
- 2 798 logements locatifs sociaux classés E, F et G en janvier 2015
- 608,5 kg de déchets par an et par habitant en 2015

Poids dans le budget :

(chiffres du compte administratif 2015):

- Dépenses totales réalisées (investissement et fonctionnement) par politique communautaire :

- **Aménagement de l'espace communautaire : 13 M€ soit 15,7 % du total** des dépenses réalisées, y compris la contribution versée au SITURV de 7,6 M€
- **Équilibre social de l'habitat : 5,5 M€ soit 6,6 % du total**
- **Gestion des déchets ménagers (SIAVED) : 19,9 M€ soit 23,4 % du total**
- **Développement durable et environnement : 6,5 M€ soit 7,9 % du total**

- Détails sur les dépenses d'équipement brut pour :

- **La requalification écologique de la Scarpe : 5,8 M€**
- **Les acquisitions immobilières relatives au fonds d'intervention foncière : 0,2 M€**

- Détails sur les subventions d'équipement versées, d'un total de 13,5 M€

- **Les aides liées à l'équilibre social de l'habitat : 4,4 M€**



Points forts :

- La **Charte du PNRSE 2010-2022** constitue un **projet territorial de développement durable** reconnu comme tel par l'État. Avec **25 communes couvertes et en tant que partenaire du PNRSE**, La Porte du Hainaut contribue par ses actions à cette charte comme analysé au fil de ce rapport. **Le SCoT et le PDU du Valenciennois assurent une cohérence avec le territoire limitrophe de la CAVM** en matière d'aménagement et de déplacements.
- **Le déploiement de 28 bornes de recharge électrique** prévu pour 2017 et le projet en cours d'un **nouvel itinéraire touristique cyclable** vont contribuer à **une mobilité propre** (compétences limitées de La Porte du Hainaut dans le domaine des déplacements).
- **En lançant en 2016 l'élaboration de son PLUi**, La Porte du Hainaut construit de manière concertée un **projet d'aménagement du territoire qui se veut cohérent et solidaire** pour porter **une stratégie de développement à moyen terme**. C'est **une formidable opportunité pour inscrire l'aménagement du territoire dans une ambition de développement durable**. Le processus porte intrinsèquement **les atouts d'une bonne gouvernance** : diagnostic du territoire, prospective, concertation avec les parties prenantes, choix politiques via le PADD, traductions opérationnelles.
- L'appui aux communes pour **l'instruction des autorisations d'urbanisme** s'inscrit dans une logique de **mutualisation des moyens et donc de cohérence territoriale**.
- **Le schéma de Trame Verte et Bleue en cours d'élaboration**, permettra de préserver et de restaurer les continuités écologiques essentielles à la biodiversité. De nombreux fonds (Europe, Agence de l'Eau...) permettront de mettre en œuvre des actions.
- **Le PLH 2017-2020 a été élaboré** avec une vocation plus stratégique que le précédent. Il vise une intervention plus ciblée pour **corriger les inégalités au sein du territoire**. La Porte du Hainaut dispose d'une **palette d'outils et d'interventions** de la construction à la rénovation, dans le parc social et privé sans oublier les solutions pour les gens du voyage et les situations d'urgence. **L'objectif de performance énergétique** est bien pris en compte. Une **nouvelle stratégie de renouvellement urbain** est également élaborée **en lien avec le contrat de ville**. La **Conférence Intercommunale du Logement (CIL)** a été installée en mars 2016 et la co-élaboration de la **stratégie communautaire de peuplement et d'équilibre territorial** a débuté.
- **L'Espace Info Énergie et la Direction du Développement Durable via son action d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable** sensibilisent différents publics et les incitent à des modes de consommation responsables. De même, **une sensibilisation à la réduction et au tri des déchets** est faite grâce au SIAVED auprès des particuliers et de collèges et grâce au Pôle SYNÉO auprès des entreprises par exemple. Par ailleurs, **une démarche territoriale et partenariale en faveur de la réduction et de la valorisation des déchets fermentescibles** a par ailleurs mené à l'élaboration de sept projets pilotes.

Pistes d'amélioration :

- En tant que projet de développement durable supra territorial, **la Charte du PNRSE et ses ambitions doivent être prises en compte** par les politiques d'aménagement et d'urbanisme et **notamment par le PLUi en cours d'élaboration**. C'est également vrai pour le SCoT et le PDU du Valenciennois.
- Malgré les difficultés, il est important de **faire aboutir le Schéma de Trame Verte et Bleue** en tenant compte également des **évolutions attendues en lien avec le SRADDET** et suite à la création de la nouvelle grande **région des Hauts-de-France**.
- **La navigation de plaisance** est améliorée suite à la **requalification écologique de la Scarpe**.
- En lien avec la 1^{re} mesure du Pacte territorial, **répertorier les entreprises du BTP et de la rénovation énergétique sur le territoire** afin de les accompagner dans leur formation aux nouveaux produits et nouvelles techniques et de faciliter leur coopération (solutions globales nécessaires pour une bonne performance énergétique). Ils peuvent aussi être formés pour mieux comprendre les attentes des donneurs d'ordre. Ils peuvent être indirectement favorisés dans la **commande publique** par l'allotissement et les clauses développement durable.
- **Saisir les nouvelles opportunités d'intervention sur le patrimoine privé prévues par la loi Transition Énergétique notamment grâce à la labélisation TEPCV :**
 - **Accompagnements des particuliers** par la mise en place de **plates-formes territoriales de la rénovation énergétique** à l'échelle intercommunale (conseils techniques et financiers) sur la base des Espaces Info Énergie existants.
 - **Règles d'urbanisme possibles via les PLU** : obligation de recours aux énergies renouvelables, obligations de rénovation énergétique en cas de travaux sur les façades, les toitures ou les combles... n'entraînant pas la perte des aides financières,
 - **Financement de la rénovation énergétique des logements** : compléments du FTFE aux aides de l'ANAH, « Fonds Air » de l'ADEME pour le soutien au renouvellement des appareils de chauffage individuel au bois, financements issus des certificats d'économie d'énergie dédiés à la lutte contre la précarité énergétique via le programme « Habiter mieux » de l'ANAH, sociétés publiques de tiers-financement, compléments par les collectivités des aides de l'État...
- Il est important de **maintenir les efforts en matière d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable** à l'heure où La Porte du Hainaut s'engage dans la mobilisation des acteurs du territoire via le Pacte territorial.
- **Les compétences de La Porte du Hainaut dans le domaine des déchets sont désormais très réduites** suite au transfert supplémentaire de la collecte des déchets au SIAVED au 1^{er} Juillet 2016. Or, cela représente **une part très importante dans le budget de La Porte du Hainaut**. Il est important de **maintenir des exigences fortes au sein de la structure intercommunale pour tendre vers une économie plus circulaire** qui représente un potentiel pour de nouvelles activités économiques : sensibilisation, solutions de tri améliorées, tarification incitative, expérimentations de ressourceries ou recycleries...

C. Services à la population

1. Politique de la Ville

Compétence des Communautés d'agglomération, la Politique de la Ville vise le **développement social et urbain de quartiers prioritaires et de quartiers « en veille »** par une action en matière d'emploi et d'insertion, d'économie, de logement, de santé publique, de prévention de la délinquance, de réussite éducative, de rénovation urbaine. Cette action doit être coordonnée entre les services de la collectivité et avec les partenaires externes.

La Porte du Hainaut s'est dotée en 2015 d'un nouveau Contrat de Ville pour la période 2015-2020. Il a été élaboré et signé avec **une quinzaine de partenaires institutionnels dans le champ économique et social.** Il cible **13 quartiers prioritaires et 14 quartiers en veille** issus de l'ancien Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Les grandes lignes de cette politique sociale sont :

- la lutte contre les freins à l'emploi des personnes les plus éloignées de la vie active, ainsi que sur l'aide à la formation, à la qualification et à l'orientation, en passant par la lutte contre l'illettrisme et l'incitation à la création d'activité,
- l'accès aux soins et la prévention santé face à des indicateurs de santé alarmants,
- la lutte contre le logement indigne et contre la précarité énergétique,
- le renouvellement urbain des quartiers,
- la participation accrue des habitants et une meilleure gestion urbaine de proximité,
- l'accès et le maintien dans le logement des personnes en difficultés,
- la lutte contre l'absentéisme ou le décrochage scolaire,
- la prévention de la délinquance,
- la citoyenneté et l'inclusion sociale en particulier des jeunes,
- la lutte contre la pauvreté et les discriminations, et en faveur des solidarités intergénérationnelles et interculturelles.



Un appel à projets annuel vise à financer des actions mises en œuvre par des porteurs de projets, principalement associatifs, en mobilisant plusieurs sources de financements (Crédits dérogatoires de la Politique de la Ville, FIPD, Fonds européens dans le cadre de l'ITI, et crédits de droits commun des partenaires signataires du contrat). En 2015, 108 actions à l'échelon communal, 34 actions à l'échelon communautaire, et 43 actions cofinancées avec la Communauté d'Agglomération Valenciennes-Métropole à l'échelon de l'arrondissement ont été programmées. La Porte du Hainaut a cofinancé **11 chantiers d'insertion** sur son territoire touchant ainsi **195 salariés**. La participation globale de La Porte du Hainaut pour l'ensemble des programmations de cette politique s'élevait à

environ **1 024 000 €**. La Porte du Hainaut réunit les partenaires et les porteurs de projets dans des **groupes d'appui thématiques**. Elle accompagne également **la mise en place des conseils citoyens par les communes** dans les quartiers politique de la Ville.

Elle pilote une stratégie de gestion urbaine de proximité, la mutualisation du dispositif de réussite éducative et un plan de qualification des acteurs locaux. Cette politique a affiché des ambitions de changement social et urbain à l'horizon 2020. Elle promeut l'innovation sociale, la qualité et la continuité des logiques de parcours.

Ce travail est animé par sept agents exerçant leurs missions dans les communes et par une équipe dédiée au sein de la Direction Cohésion Sociale. Cette équipe travaille en transversalité, par exemple avec le service aménagement et les communes de Denain et de Louches dans le cadre du **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain qui concerne deux quartiers**.

2. Emploi et insertion

Le territoire de La Porte du Hainaut fait face à **un chômage chronique bien supérieur aux moyennes nationales et régionales : 15,2 % au 2^e trimestre 2015**. Le chômage de longue et de très longue durée est particulièrement marqué et s'accroît.

Le **Plan Local Pour l'Insertion et pour l'Emploi (PLIE)** est un **dispositif d'accompagnement des demandeurs d'emplois**. Il vise spécifiquement les personnes les plus exclues : allocataires du RSA, jeunes de moins de 25 ans, demandeurs d'emplois de longue durée. L'accompagnement est personnalisé et cherche à **construire l'employabilité par trois leviers** :

- **les emplois aidés** de type CUI CAE ou CDDI pour lever les premiers freins à l'emploi et élaborer un plan de formation. 48 personnes ont été ainsi accompagnées en 2015.
- **la formation** pour compléter leurs compétences en fonction des besoins des employeurs :
 - Une **veille permanente** permet au service emploi / insertion de La Porte du Hainaut de connaître les métiers porteurs, les demandes des entreprises et les opportunités d'emplois. En croisant les compétences des demandeurs d'emploi et ces besoins, La Porte du Hainaut leur propose une formation adaptée.
 - La Porte du Hainaut lance chaque année un marché public pour mettre en place ces formations. Il exige que **les lieux de formation se situent dans l'arrondissement de Valenciennes** afin de faciliter l'accès des personnes accompagnées par le PLIE. En 2015, 300 personnes ont suivi une formation contre 254 en 2014.

- **la clause d'insertion** pour les intégrer durablement dans un emploi
 - Grâce aux clauses d'insertion des marchés publics, une partie des prestations peut être réalisée par des personnes accompagnées dans le cadre du PLIE. C'est notamment le cas dans les métiers du bâtiment, des espaces verts et de l'entretien des locaux.
 - En 2015, 88 participants du PLIE ont travaillé grâce à cette clause inscrite dans 126 marchés de plusieurs donneurs d'ordre.
 - En 2016, dans le cadre de la clause sociale, deux donneurs d'ordre que sont le SIA (bailleur social) et le Département ont mis en place un marché de réhabilitation énergétique de logements. Cette opération a généré 13 contrats de travail pour les participants du PLIE dont 2 supérieurs à 12 mois.

Au total, 667 demandeurs d'emploi ont été accompagnés en 2015 contre 830 en 2014. Sur 2016, la tendance reste stable avec environ 650 personnes accompagnées. L'objectif du dispositif PLIE étant la remise à l'emploi des personnes qu'il accompagne, le PLIE mène des actions dynamiques en direction des entreprises mais aussi une action coordonnée avec la Région et l'État pour **anticiper et accompagner l'implantation de celles-ci sur le territoire et faciliter leurs recrutements.**

3. Santé

La Porte du Hainaut agit dans le domaine de la santé en réponse à **une situation sanitaire et sociale préoccupante** et à des **inégalités territoriales de santé très marquées**. C'est par l'ensemble de ses politiques que La Porte du Hainaut peut **impacter les déterminants de santé de sa population** : habitat, cadre de vie, environnement, sport, action sociale. Au sein de la Direction Cohésion sociale, le service Santé coordonne différentes actions :

- le **programme VIF** axé sur l'alimentation et l'activité physique
- **l'accompagnement des personnes vulnérables** dans le cadre de la **Politique de la Ville**, notamment sur la **prévention des addictions**
- le déploiement de **défibrillateurs automatiques dans les lieux publics**

En 2015, un état des lieux de l'offre de soins a été réalisé sur le territoire de La Porte du Hainaut. **Un forum institutionnel « Tous acteurs pour la Santé » a été organisé le 1^{er} juin 2016** afin de rassembler ces acteurs autour de la table et de dégager des enjeux prioritaires pour le territoire dans les années à venir. Face à la difficulté de remplacement des professionnels partant en retraite, la possibilité d'implantation de maisons de santé sur le territoire est à l'étude.

4. Culture

La **politique culturelle** de La Porte du Hainaut s'organise autour de **4 axes forts** :

- **Une programmation "Spectacle Vivant"** visant à amener **la culture au plus près des habitants sur tout le territoire** avec une programmation artistique exigeante et de qualité pour tous les publics, notamment jeune public. **La politique tarifaire est extrêmement incitative** (participation financière minimale ou gratuité dans certains cas). En 2016, 38 propositions artistiques et 106 représentations ont touché 4 493 enfants et 3 172 spectateurs « tout public ». Près de 1 400 élèves ont été accompagnés (ateliers, sensibilisations, rencontres...) dans leur projet de sortie au spectacle.
- **Un réseau de lecture publique** composé de 10 médiathèques et d'établissements communaux. Trois médiathèques sont gérées en propre par La Porte du Hainaut. Les sept autres le sont par les communes mais avec une prise en charge financière par La Porte du Hainaut. Ce réseau bénéficie d'une programmation commune par le service Culture.
 - **Une bourse aux livres a été mise en place** offrant une seconde vie aux livres des bibliothèques qui étaient auparavant destinés en partie à être détruits.
- Le territoire de La Porte du Hainaut comprend **une quinzaine de musées** de tailles et de thématiques très différentes.
 - La Porte du Hainaut ne gère pas les musées mais est **compétente sur la restauration, l'enrichissement et la valorisation des collections** des trois musées de France du territoire (Denain, Saint-Amand-les-Eaux et Escaudain). Depuis 2015, les marchés publics passés par les musées de La Porte du Hainaut prennent en compte le respect de l'environnement et la protection de la santé des prestataires en intégrant ces deux critères. Ils comptent pour 20 % dans les marchés de transport et 20 % dans les marchés de restauration.
- **Éducation artistique avec les dispositifs ARTS et CLEA**, en partenariat avec la DRAC, l'Éducation Nationale et les territoires :
 - **Le nouveau dispositif Artiste Rencontre Territoire Scolaire (ARTS) sur le 1^{er} semestre 2016 a touché un public scolaire. Deux artistes en résidence ont travaillé** sur la notion de paysage et expliqué leur démarche artistique. **Approximativement 3 375 élèves ont été touchés. Les œuvres sont ensuite diffusées dans le territoire.**
 - À la suite de l'expérimentation ARTS, un **Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) 2016-2017** a été signé avec ces partenaires. **C'est un dispositif de sensibilisation à l'art à destination des 3-20 ans et des acteurs éducatifs qui en ont la charge.**



5. Sport

La Porte du Hainaut encourage et valorise la pratique du sport, en individuel ou en club. Sa politique sportive se traduit par :

- **La gestion des investissements sur les différents équipements** : un **projet de restructuration de tous les équipements nautiques** du territoire est en cours avec la prise en compte d'exigences environnementales. La **rénovation de la piscine d'Escaudain**, quant à elle, intègre les **principes HQE**.
- L'opération « **Pass Sport printemps** » reconduite tous les ans durant 2 semaines propose **un ensemble d'animations dans les équipements répartis sur l'ensemble du territoire visant à initier les 6-12 ans à différents sports** : basket-ball, football, tennis, handball, volley-ball, hockey. Les animations sont totalement gratuites. Cette année, 988 enfants ont participé aux 29 animations mises en place dans 29 communes différentes appartenant au territoire de La Porte du Hainaut.
- Le **Centre d'Initiation Sportive** propose lui aux 3-12 ans durant toute l'année scolaire, des activités sportives encadrées dans les équipements communaux répartis sur le territoire. La politique tarifaire est particulièrement incitative : 15 € l'année pour tous les sports (sauf équitation et natation à 20 € le semestre) pour les habitants de La Porte du Hainaut, et 125 € pour les extérieurs. 1 651 enfants étaient inscrits en 2015-2016, en hausse de 10 % environ sur un an après deux années de baisse.
- La Porte du Hainaut soutient également par des **subventions, les associations sportives** de son territoire et **notamment le sport de haut niveau**.



6. Médiation numérique

La Porte du Hainaut mène une politique active pour rendre accessible les outils et services numériques à tous ses habitants. La fracture matérielle (faiblesse des équipements il y a une dizaine d'années) a progressivement laissé place à une **fracture d'usage**. Le service Médiation numérique développe donc **des animations sur l'ensemble du territoire sur des thématiques comme les dangers du net, l'économie collaborative, la fabrication numérique...**

La Direction Culture, Sport et Médiation numérique travaille avec **de nombreux partenaires acteurs de l'insertion et de l'éducation**.

Indicateurs existants :

- **Indicateurs de réalisation ou de résultat :**
 - Cofinancement de **11 chantiers d'insertion** impactant **195 personnes**
 - **Deux quartiers prioritaires NPNRU**
 - **13 quartiers prioritaires** et **14 quartiers en veille** Politique de la Ville
 - **Emplois aidés** : 48 personnes accompagnées en 2015
 - **Formations PLIE** : 300 participants en 2015
 - **Clause d'insertion** : 88 participants du PLIE ont travaillé grâce à 126 marchés de plusieurs donneurs d'ordre
 - **PLIE** : Environ 650 demandeurs d'emploi accompagnés en 2016
 - **Spectacle vivant** : 38 propositions artistiques, 106 représentations ayant touché 4 493 enfants et 3 172 spectateurs « tout public » en 2016
 - **3 375 élèves** touchés par le dispositif **ARTS**

- **Indicateurs stratégiques ou d'impact** : Absence de données collectées

- **Indicateurs territoriaux :**
 - **Taux de chômage** : 15,2 % au 2^e trimestre 2015

Poids dans le budget

(Chiffres du compte administratif 2015):

- **Dépenses totales réalisées** (investissement et fonctionnement) par politique communautaire :
 - **Politique de la Ville** : 1 M€ soit 1,3 % du total
 - **Insertion et emploi** : 1,2 M€ soit 1,5 % du total
 - **Sport** : 2,4 M€ soit 2,9 % du total
 - **Culture** : 4,6 M€ soit 5,6 % du total
 - **Territoire numérique** : 0,9 M€ soit 1,1 % du total

- **Détails sur les dépenses d'équipement brut pour :**
 - **La construction, l'équipement et la réhabilitation des médiathèques communautaires** : 1,2 M€



Points forts :

- Le **nouveau Contrat de Ville 2015-2020** apporte une réponse cohérente et coordonnée aux enjeux sociaux, également ciblée sur 13 quartiers prioritaires et 14 quartiers en veille. Cela contribue ainsi à la **cohésion sociale et territoriale**. Un appel à projets annuel permet d'aller chercher les **différentes sources de financement pour les porteurs de projets** qui répondent concrètement à ces enjeux. La Porte du Hainaut pilote **une stratégie de gestion urbaine de proximité, la mutualisation du dispositif de réussite éducative et un plan de qualification des acteurs locaux**. La **dimension partenariale** est donc très forte aussi bien avec les financeurs qu'avec les porteurs de projets (groupes d'appui thématiques). L'**appui à la mise en place des conseils citoyens** par les communes vise la participation des habitants. Le **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain** concerne **deux quartiers**.
- Le **PLIE** est un **dispositif d'accompagnement des demandeurs d'emplois** qui cible **les personnes qui en sont les plus éloignées** (jeunes, bénéficiaires du RSA, chômeurs de longue durée) et qui vise à **reconstruire leur employabilité par trois leviers : contrats aidés, formation, clause d'insertion**. Une veille permanente permet de connaître les besoins de compétences sur le territoire. Un marché public annuel met en place **des formations adaptées qui ont lieu sur le territoire**. La **clause d'insertion** de La Porte du Hainaut et de ses partenaires permet ensuite d'insérer les participants du PLIE dans l'emploi.
- La Porte du Hainaut répond aux **fortes problématiques sanitaires** de sa population par ses différentes compétences mais aussi par des actions spécifiques : **programme VIF sur l'alimentation et l'activité physique, prévention des addictions dans le cadre de la Politique de la Ville, défibrillateurs automatiques dans les lieux publics et en 2016 un forum « Tous acteurs pour la Santé »** réunissant les professionnels et visant à développer l'offre de soin.
- La **politique culturelle** est organisée autour de **4 axes forts : la programmation du spectacle vivant, le réseau de lecture publique, les musées et l'éducation artistique**. Elle vise à donner **accès à la connaissance et à la culture, y compris la pratique artistique**, pour les différentes classes d'âge et partout sur le territoire. Des initiatives comme la **bourse aux livres dans les bibliothèques** ou les **travaux des artistes en résidence dédiés à la notion de paysage** montrent une **prise en compte des enjeux environnementaux**. Les **marchés publics passés par les musées** intègrent systématiquement des critères de développement durable.
- La Porte du Hainaut encourage la pratique du sport par : **la gestion des investissements sur les différents équipements** (un projet en cours de restructuration de tous les équipements nautiques), l'opération « **Pass Sport printemps** » (animations sportives gratuites pour les 6-12 ans), le **Centre d'Initiation Sportive** (activités sportives permanentes pour les 3-12 ans à des tarifs très bas), des **subventions aux associations sur le haut niveau**.
- Le **service médiation numérique** vise enfin à répondre à un autre **besoin quotidien essentiel des habitants** en corrigeant **une fracture sociale supplémentaire liée à l'usage des nouvelles technologies** par des animations sur l'ensemble du territoire.

Pistes d'amélioration :

- Il est essentiel de **mutualiser la connaissance du territoire en matière d'emploi et de développement économique entre les services de La Porte du Hainaut** (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences territoriale) pour identifier les priorités stratégiques dans ces domaines.
- Des **innovations législatives récentes** peuvent être étudiées pour compléter le panel de solutions de La Porte du Hainaut face aux enjeux sociaux et du chômage notamment :
 - **Le « Contrat à Impact social »** : programme innovant de prévention sociale où l'acteur social est financé par un acteur privé qui est remboursé par la puissance publique uniquement si le programme est un succès.
 - **Les « Territoires zéro chômeur »** : développés par ATD Quart Monde depuis plus de 10 ans, une loi d'expérimentation récente permet d'orienter l'argent public sur l'accompagnement des chômeurs vers le soutien à de nouvelles activités construites autour des compétences des demandeurs d'emplois et des besoins du territoire.
- **Le parc informatique des Espaces Numériques de Proximité arrivant en fin de vie**, il représente un **potentiel très important** à exploiter pour lancer **une activité de réparation, de réemploi et de recyclage (ressourcerie, recyclerie)**. Le service pourrait être proposé aux entreprises du territoire pour leur matériel informatique et étendu à d'autres produits pouvant avoir une 2^e vie : téléphonie, mobilier... Cette activité est également **symbolique d'une nouvelle économie : plus circulaire et plus respectueuse de l'environnement**. **Le potentiel d'emplois est important notamment pour des personnes en réinsertion et en accompagnement vers l'emploi.**

D. Développement économique et touristique, innovation et attractivité du territoire

Le territoire de La Porte de Hainaut est riche d'**une longue tradition manufacturière**. Bien que frappé par l'arrêt des activités minières et la désindustrialisation dans les dernières décennies, **le territoire conserve de nombreux atouts industriels** (automobile, ferroviaire, sidérurgie) **et développe de nouvelles activités** (agroalimentaire, tourisme, eau et santé, numérique).

La Porte du Hainaut accompagne voire impulse ces mutations en faisant du développement économique **une de ses priorités politiques**. L'objectif est clair : maintenir l'emploi et répondre aux enjeux sociaux, tout en tenant compte des contraintes voire des opportunités environnementales. Pour ce faire, le pôle en charge du développement économique agit sur **deux axes : le foncier et l'immobilier d'entreprises d'une part, l'accompagnement des acteurs économiques d'autre part**. L'agence de développement économique « **Porte du Hainaut Développement** » complète ce dispositif en assurant la promotion du territoire et la recherche d'investisseurs. **Arenberg Creative Mine** est un projet ambitieux porté par La Porte du Hainaut et symbolique de cette mutation économique du territoire. Le **tourisme** est enfin perçu pour son **potentiel économique** sous l'impulsion de **l'Office de Tourisme**.

1. Parcs d'activité et immobilier d'entreprises

La Porte du Hainaut mène une **politique particulièrement volontariste de développement des parcs d'activité**. Ses **34 parcs** sont très majoritairement issus de la **reconversion de friches industrielles et urbaines**, en cohérence avec la volonté de **préservation des terres agricoles inscrite dans le SCoT**. Ils intègrent de surcroît de **fortes exigences environnementales** : énergies renouvelables, performance énergétique, gestion différenciée des espaces verts, préservation et développement de la biodiversité... La Porte du Hainaut tente également de **prévenir l'apparition de nouvelles friches** en accompagnant les entreprises, en recherchant des acquéreurs via l'agence de développement ou l'Établissement Public Foncier.

Certains parcs étant anciens, **un marché de requalification paysagère et d'amélioration de l'éclairage public a été préparé en 2016**. Il prévoit : une biodiversité plus condensée, un éclairage modulé, plus de place pour les modes de déplacements doux et une signalétique améliorée pour optimiser les déplacements ainsi qu'une enquête sur les besoins des entreprises en terme de transport en commun ou de covoiturage.



Pour assurer l'attractivité de ses parcs, La Porte du Hainaut commercialise les terrains à un prix de marché compétitif. Le coût de la déconstruction, de la dépollution et par la suite de la gestion environnementale pèsent donc sur La Porte du Hainaut et non sur les entreprises. **C'est un choix politique ambitieux qui s'inscrit totalement dans une logique de développement durable.**

Arenberg Creative Mine est un exemple de reconversion particulièrement symbolique. L'ancien Site minier réhabilité, emblème du Bassin minier et inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, accueille des entreprises spécialisées dans les technologies de l'image et de l'audio-visuel (cf. ci-dessous).

La Porte du Hainaut mène aussi **des opérations ponctuelles de créations d'hôtels d'entreprise et de l'artisanat** qui connaissent un important succès à la vente ou à la location : Escautpont, Denain, Escaudain.

Par ailleurs, La Porte du Hainaut construit des **halles** sur le territoire afin de favoriser les «**circuits courts alimentaires**» (action portée par le Pôle Aménagement). Enfin, il est à noter qu'un **projet de plateforme déchets BTP est porté par des entreprises**. À proximité du parcours du futur canal Seine-Nord-Europe, il pourrait bénéficier de **transports à faible impact environnemental** par voie d'eau en plus du **bénéfice en termes d'économie circulaire**.



2. Accompagnement des entreprises

La Porte du Hainaut apporte une aide multiple :

- **Accompagnement des démarches techniques et administratives** : conseils sur l'écoconstruction, mise en relation avec des entreprises compétentes, propositions d'optimisations financières et environnementales.
- **Recherche de partenaires financiers ou accompagnateurs des entreprises** : une dizaine de partenaires sont répertoriés en ligne.
- **Aides financières directes propres à La Porte du Hainaut pour soutenir l'investissement productif des Très Petites Entreprises.**
- **Aide au recrutement.**
- **Intégration dans un réseau d'entreprises**, notamment au sein de l'agence de développement qui regroupe environ 120 acteurs.

Dans cette logique, La Porte du Hainaut cherche à **créer des synergies entre acteurs économiques** :

- **Animation de divers évènements** abordant notamment des thématiques « développement durable » : rencontres sous forme de petits déjeuners (cycle sur le thème "bâtiment et transition énergétique"), participation aux Journées territoriales de l'Énergie durable mais aussi déplacement collectif d'entreprises à Batibouw (forte dimension innovation durable) dans le cadre d'un partenariat avec l'agence belge Hainaut Développement.

- Organisation du **Salon Made in Hainaut tous les 2 ans**, regroupant plus de 200 exposants et 4 000 visiteurs.
- Soutien à la **création d'associations de zones**, à l'image de celle qui existe sur le parc d'activité de Sars-et-Rosières.
- Publication d'**un répertoire d'environ 140 TPE accompagnées** par La Porte du Hainaut.

Il est à noter enfin une étude menée par La Porte du Hainaut auprès des entreprises sur **la qualité de vie des salariés et les services manquants** (restauration, crèches...).

3. *Arenberg Creative Mine*

Inauguré le 25 Septembre 2015, Arenberg Creative Mine est le **symbole de la mutation des activités économiques et plus largement du territoire de La Porte du Hainaut**. L'ancien site minier, emblème du Bassin minier du Nord de la France désormais inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, est désormais dédié à l'Image et aux médias numériques. Après avoir été mis à l'honneur par le film *Germinal* il y a 25 ans, le site peut désormais accueillir le tournage complet d'un film, la recherche et la création des services numériques du XXI^e siècle, mais aussi des événements professionnels et culturels. C'est **un équipement à vocation économique mais également touristique, culturel et social**.

La Porte du Hainaut a initié en 2011 le projet de rénovation du Site minier d'Arenberg. Il a été réalisé en Contrat de Partenariat avec le Groupe Bouygues immobilier et la Caisse des Dépôts pour **un investissement total de 21,1 M€**. Des financements de l'Europe, de l'État, de la Région et du Département ont été mobilisés

Le site bénéficie d'**équipements particulièrement innovants** dédiés à la réalisation audiovisuelle, aux enregistrements sons mais aussi au développement de nouveaux services numériques. Il s'inscrit comme l'un des trois piliers du **pôle Image régional Pictanovo**. Il accueille le **laboratoire de recherche DeVisu de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis**. Ils exploitent ces équipements de pointe pour accompagner des projets en lien avec l'audiovisuel et les médias numériques, développer les services des villes connectées, former les professionnels du secteur...



La Porte du Hainaut exploite également le site pour **des manifestations professionnelles ou culturelles**, en louant l'espace pour des séminaires d'entreprises ou en organisant ses propres événements : notamment en 2016, accueil de l'Usine du Film Amateurs (UFA) de Michel Gondry, avant-premières, la retransmission en direct de l'Opéra de Lille, la Fête de la science, des spectacles et des concerts... Enfin le site est accessible aux **touristes qui peuvent le découvrir avec l'association des Anciens mineurs ou avec les guides de l'Office de Tourisme**.

Pour cela, **une partie des anciens bâtiments a été réhabilitée et un nouveau bâtiment baptisé le LEAUD a été construit** avec d'ambitieux objectifs de performance énergétique et environnementale. **D'autres projets de réhabilitation et d'installations sont à l'étude** : ascenseur panoramique sur le chevalement principal, immobilier d'entreprise (travail collaboratif, bureaux privatifs, ateliers, zone de stockage), plateau de tournage d'envergure, formation innovantes espace de restauration...

4. *Tourisme*

L'Office de Tourisme, Établissement Public dépendant de La Porte du Hainaut, **développe l'offre touristique et fait la promotion du territoire. Une nouvelle stratégie élaborée il y a quatre ans** a permis de définir les trois axes du développement touristique de La Porte du Hainaut : la nature, le sport, le patrimoine UNESCO. Un plan d'action 2017-2021 est en cours de déploiement. Une collaboration avec les Offices de Tourisme à proximité a également été initiée.

Une offre de visites et de courts séjours a été développée pour répondre aux attentes des différents segments de clientèle : particuliers, groupes, tourisme d'affaire. Elle est portée par une nouvelle stratégie de communication. Elle a été développée **en collaboration avec les acteurs économiques**, marquant ainsi une nouvelle approche : **le tourisme comme vecteur de développement économique**.

L'Office de Tourisme gère deux équipements, déclarés d'intérêt communautaire, sur le territoire qui sont également des atouts pour le cadre de vie des habitants : **le port fluvial à St-Amand-les-Eaux et le Parc Loisirs & Nature de La Porte du Hainaut à Raismes**.

Le Port fluvial à Saint-Amand-les-Eaux est géré avec une grande attention pour la préservation et la valorisation du patrimoine naturel : aspirateurs à eaux usées, tri sélectif, équipements performants pour les plaisanciers, véhicule électrique, location de vélos, de bateaux électriques ou de kayaks, observation de la faune et de la flore, sensibilisation des usagers par des éco-manifestations, producteurs locaux favorisés... Cet effort a été récompensé par l'attribution du **Pavillon bleu, remarquable pour un port de cette taille**.

Le **Parc Loisirs et Nature à Raismes** a été requalifié en 2013. Il accueille désormais 250 000 visiteurs par an dans **un cadre naturel particulièrement préservé** : création de berges « écologiques » et de frayères pour favoriser la biodiversité, plan de gestion différenciée, plantation d'essences locales, toiture végétalisée, panneaux solaires, activités sport et nature... Ce réaménagement s'inscrit dans la **Trame Verte et Bleue**.

Les deux équipements ont une **politique tarifaire à visée sociale** : gratuité, prix minimes ou dégressifs. **Ils sont accessibles aux personnes à mobilité réduite**, avec des animations et des parcours adaptés, ainsi qu'un objectif de labélisation « tourisme et handicap » pour le site de Raismes.

Des « randonnées terroirs » valorisant les producteurs locaux ont été développées. Les participants sont à 25 % des habitants du territoire ce qui favorise les circuits courts alimentaires et le rôle d'ambassadeurs du territoire des habitants. De nouveaux parcours devraient mettre en avant les halles ou associer les habitants en tant que guides dans les quartiers « Politique de la Ville ».

Les chiffres de fréquentation 2016 sont très encourageants. À titre d'exemple, les accueils touristiques de Saint-Amand-les-Eaux ont eu 1 339 sollicitations contre 623 en 2015 (+113 %) et le chiffre d'affaires « groupes » y a été multiplié par 3 environ. Le chiffre d'affaires « particuliers » a gagné 13 % au Parc de La Porte du Hainaut.



Indicateurs collectés :

- **Indicateurs de réalisation ou de résultat :**
 - 34 parcs d'activité, 2 000 ha de foncier, 3 parcs labélisés PALME (Sars-et-Rosières, Aéroport Ouest Hénin - La Sentinelle, Hordain-Hainaut)
 - 140 TPE accompagnées ou financées
 - 120 acteurs réunis dans l'agence « Porte du Hainaut développement »

- **Indicateurs stratégiques ou d'impact :**
 - **Depuis 2002** : plus de 2 500 entreprises présentes aux manifestations organisées par l'Agence de Développement, 101 projets d'extension ou d'implantation accompagnés, plus de 5 000 créations d'emplois soutenues sur le territoire
 - 120 créations d'entreprises par an en moyenne

- **Indicateurs territoriaux** : Absence de données collectées

Poids dans le budget

(chiffres du compte administratif 2015) :

- Dépenses totales réalisées (investissement et fonctionnement) par politique communautaire :
 - **Développement économique : 5,8 M€ soit 7,1 % du total** des dépenses réalisées
 - **Reconversion du site minier : 10 M€ soit 12,1 % du total**
 - **Tourisme : 2 M€ soit 2,4 % du total**

- **Détails sur les dépenses d'équipement brut pour :**
 - **Les parcs d'activité : 3,5 M€** (2,1 M€ pour les opérations d'aménagement et de requalification des parcs, 1 M€ pour les acquisitions immobilières, 0,4 M€ pour les voiries d'accès)
 - **L'opération de reconversion du Site minier d'Arenberg : 9,5 M€**
 - **La réalisation des halles alimentaires : 0,3 M€**
 - **La réhabilitation de la base de Loisirs de Raismes en Parc Loisirs et Nature : 0,3 M€**



Synthèse :

- La Porte du Hainaut soutient **l’implantation et la création d’entreprises sur son territoire par des interventions diversifiées et ambitieuses** : parcs d’activité sur d’anciennes friches industrielles et urbaines, immobilier d’entreprise, accompagnement à la création et au développement, mise en réseaux des acteurs. Cette politique est **cohérente avec les ambitions du SCoT** sur la maîtrise de l’artificialisation des sols et intègre de **fortes préoccupations environnementales**. Elle **contribue à des modes de production et de consommation responsables** par la facilitation des circuits courts alimentaires, des coopérations entre acteurs locaux et le développement de leurs compétences environnementales. **L’approche partenariale est marquée.**
- **Arenberg Creative Mine** est une réalisation emblématique de La Porte du Hainaut. Sur l’ancien Site minier, une réhabilitation des bâtiments existants et la construction du LEAUD avec des objectifs de performance environnementale ont donné naissance à **un équipement à la pointe des technologies de la création numérique**. C’est **un équipement à vocation économique mais également touristique, culturelle et sociale**. Il accueille **un laboratoire universitaire, des événements professionnels et culturels**. Il a nécessité un investissement total de 21,1 M€.
- Sous l’impulsion de l’**Office de Tourisme**, une nouvelle **stratégie de développement touristique** a été élaborée il y a quatre ans. L’ambition de La Porte du Hainaut est de faire du tourisme **une activité économique à part entière**. La Porte du Hainaut gère **deux équipements qui intègrent des préoccupations environnementales fortes** : **le port fluvial à Saint-Amand-les-Eaux** (pratiques éco-responsables, activités sports et nature, Pavillon Bleu) **et le Parc Loisirs & Nature de La Porte du Hainaut à Raismes** (requalification récente sous le signe de la biodiversité dans le cadre de la Trame verte et bleue). Ils ont aussi des préoccupations sociales (accessibilité PMR et tarification sociale). L’Office de Tourisme valorise également **le patrimoine culturel local en associant les habitants** ainsi que **les producteurs locaux**.

Pistes d'amélioration :

- Le **tourisme fluvial** est un axe de développement pour le port et pour le territoire qui nécessiterait de **rendre de nouveau navigable la Scarpe** jusqu'à Douai.
- **La Porte du Hainaut peut renforcer son soutien aux pratiques responsables des entreprises** : écologie industrielle et territoriale (à l'image du projet de plateforme pour les déchets BTP), sensibilisation et soutien aux démarches de Responsabilité Sociétale des Entreprises (labels généraux ou spécialisés comme sur le tourisme durable par exemple, lien avec les thèmes du Pacte territorial, Trophées développement durable pour valoriser les entreprises exemplaires...). Elle peut également **renforcer les filières à vocation sociale ou environnementale** : économie sociale et solidaire, éco-activités, AMAP, économie circulaire, économie collaborative.
- Suite à l'intégration du commerce dans les compétences intercommunales, **élargir les initiatives et notamment la mise en réseau des acteurs vers les commerçants** pour renforcer les possibilités en termes de circuits courts. C'est également vrai pour les **entreprises dans le tourisme**.
- À l'image du Salon Made in Hainaut et des événements professionnels qui y ont lieu, **Arenberg Creative Mine peut être le symbole des coopérations entre acteurs économiques et plus largement du territoire**. Sources d'innovation et de nouveaux potentiels économiques, de cohésion sociale, mais également très liés au phénomène de digitalisation, ces coopérations sont aussi le symbole de l'**économie du XXI^e siècle**.
- La Porte du Hainaut pourrait soutenir ce mouvement et notamment le recours aux fournisseurs locaux en étudiant **les fuites économiques du territoire**. Il s'agit de quantifier par catégorie de biens ou de services, la part qui est importée et donc le **potentiel d'emploi par la « relocalisation » de certains achats**. Cela permettrait à La Porte du Hainaut de **préciser ses priorités dans son intervention auprès des acteurs économiques**.

E. Ressources internes

1. Ressources humaines

Fin 2016, la Communauté d'agglomération emploie **195 agents**, soit **une augmentation de 3,3 %** des effectifs par rapport à 2015. Avec **59,5 % de femmes**, les effectifs sont en majorité féminins et ce quelque que soit la catégorie d'emploi :

	Cadres A	Cadres B	Cadres C	Total
Femmes	36	29	51	116
Hommes	26	16	37	79
Total	62	45	88	195

L'échelle de rémunération **empêche tout écart de rémunération femme/homme à poste équivalent**, mais la maternité ou la charge familiale peuvent néanmoins impacter les carrières des femmes.

En 2016, un travail important a été mené dans le cadre de la réforme du régime indemnitaire visant l'alignement des fonctions publiques territoriales et d'État. À partir de 2018, les rémunérations comprendront une seconde partie liée aux performances de l'agent. La Porte du Hainaut veille à ce que cette réforme se fasse sans impact négatif sur la rémunération des agents et dans un souci d'équité.

Concernant la formation, **382 demandes de formation ont été déposées par 111 agents en 2016 (56,9 % des effectifs)**. Elles répondent à différents besoins : le préparation aux concours et aux examens (28), l'intégration suite à une nomination (2), les droits individuels à la formation (18) et très majoritairement le professionnalisation tout au long de la carrière (327). Les besoins de formation sont identifiés notamment par les managers dans le cadre de l'évaluation annuelle. Ils le sont également dans les communes du territoire grâce aux rencontres d'automne. Les rapports privilégiés avec le CNFPT ont permis de mettre en place **un plan de formation commun avec des formations ayant lieu sur le territoire de La Porte du Hainaut**, levant certains freins à la participation des agents.

Concernant la Santé et la Sécurité au Travail, un agent formé pendant deux ans prendra ses fonctions d'**agent de prévention à temps plein au 1^{er} janvier 2017**. L'élaboration du Document Unique et la mise en place du Comité d'Hygiène et de Sécurité sont programmées.

Les possibilités de mutualisation des ressources humaines avec les 46 communes de La Porte du Hainaut sont en réflexion : constitution d'une CVthèque commune, mutualisation sur certains postes. Des ateliers RH ont eu lieu dans le cadre de la préparation du schéma de mutualisation (cf ci-après).

Le dialogue social s'effectue au sein des comités techniques paritaires remis en place il y a trois ans. Les représentants syndicaux et les agents sont régulièrement consultés par ce biais.

En matière de handicap, La Porte du Hainaut procède à l'adaptation des postes le cas échéant, avec ponctuellement des aides de la Maison Départementale des Personnes Handicapées. La Porte du Hainaut compte **5 agents en situation de handicap** (l'obligation légale est de 6 % de travailleurs handicapés soit un minimum de 9 agents dans cette situation). Il est également à noter que La Porte du Hainaut a proposé le **télétravail** à une personne atteinte d'une maladie longue durée en 2016.

2. Achats responsables

Le service Commande Publique procède au recensement des besoins auprès de l'ensemble des services et les appuie dans la rédaction des pièces puis la mise en œuvre des procédures. Depuis 2016, les services peuvent indiquer dans le **tableau du recensement des besoins**, s'ils intègrent dans leur marché une clause sociale et/ou environnementale. **En 2016, 17 % des 90 marchés lancés intègrent au moins une clause : 6 pour les clauses environnementales, 7 pour les clauses sociales et 2 pour les deux clauses.**

Ces clauses sont **intégrées au cas par cas**. Il s'agit majoritairement de **références à des écolabels** et de **clauses d'insertion**. Les clauses de coût global n'ont pas été utilisées à ce stade même si les services techniques se familiarisent avec cette philosophie. Le guide des procédures internes fait mention de clauses environnementales.

Les achats responsables se déploient en particulier au niveau de la direction des Affaires Générales :

- les **produits d'entretien** pour le nettoyage de l'ensemble des locaux de la collectivité sont éco labellisés,
- les **achats de mobilier** sont orientés vers des fournisseurs qui s'engagent à ne pas utiliser d'essences rares, ni de traitement au formaldéhyde,
- les traiteurs doivent prévoir des **produits saisonniers** au cours des buffets et des réceptions,
- le **papier** utilisé pour les copieurs et imprimeurs est éco labellisé,
- l'impression de la majeure partie des publications est faite sur **papier recyclé ou respectueux de l'environnement**.

3. Pratiques écoresponsables et dématérialisation

Les pratiques écoresponsables se traduisent aussi dans le fonctionnement et l'organisation des services : tri du papier et des cartouches usagées, limitation des impressions à la source et par recto-verso automatisé, extinction des appareils informatiques en fin de journée, mutualisation des copieurs entre services...

La **direction de la Communication** a une attention particulière au respect de l'environnement :

- Le mensuel Horizons est réalisé sur papier éco labellisé.
- Du papier recyclé ou respectueux des normes environnementales est utilisé pour les plaquettes, brochures, affiches.
- Le site Internet et des panneaux d'informations sont utilisés en complément du papier. Le nouveau site plus complet permet d'informer de façon régulière et donc de limiter l'excès de diffusion papier.

La Direction « Affaires Juridiques et Instances » est particulièrement engagée dans **un effort de numérisation et de dématérialisation des démarches** :

- Depuis plusieurs années, le service Commande Publique tend vers la numérisation de tous les marchés en procédure formalisée. Il souhaite à l'avenir la **généraliser à tous les marchés et consultations**. Depuis 2015, les pièces des marchés sont transmises aux partenaires via un lien de téléchargement.
- Le service Expertise Juridique généralise les abonnements numériques pour sa veille.
- Le service Gestion des Instances procède à la télétransmission des délibérations au contrôle de légalité depuis 2011.
- À l'avenir, la télétransmission au contrôle de légalité pourrait couvrir également les marchés et les arrêtés. La mise en place d'un logiciel de gestion des délibérations et d'une gestion électronique des documents (GED) est également programmée avec l'appui de la direction Systèmes d'Information.
- La consommation de papier pour **le Conseil Communautaire et le Bureau Communautaire**, s'élève à 1 141 kg de papier en 2016 soit 411 kgeqCO₂ générés. La **transmission électronique des documents** a été proposée et acceptée par 42 élus sur 89 lors du Conseil Communautaire de novembre 2016 soit une économie de 210 kg de papier et 76 kgeqCO₂ évités.

La Direction des Ressources Humaines a également dématérialisé **la paie ainsi que le plan de formation**.

Cette démarche est **bénéfique sur le plan environnemental** (consommations de papier et d'encre, déplacement des coursiers...) **mais également pour la productivité des services** (gains de temps, meilleure partage des informations entre services...)

4. Schéma de mutualisation

Le projet de schéma de mutualisation a été préparé courant 2016. Il visera à court terme à mettre en œuvre **des mesures concrètes de mutualisations entre La Porte du Hainaut et les communes** : audits et marchés de travaux communs pour le projet de réhabilitation thermique des bâtiments publics inscrits au Pacte Territorial, plan de formation décentralisé avec le CNFPT, mutualisation des services de prévention et de sécurité...

Indicateurs collectés :

- **Indicateurs de réalisation ou de résultat :**
 - 5 agents en situation de handicap
 - 56,9 % des agents ont bénéficié d'au moins une action de formation en 2015
 - 17 % des marchés intègrent au moins une clause sociale ou environnementale
- **Indicateurs stratégiques ou d'impact :** Absence de données collectées
- **Indicateurs territoriaux :** Absence de données collectées

Poids dans le budget

(chiffres issus de Compte administratif 2015)

- **Dépenses de personnel : 8,7 M€ soit 8,3 % des dépenses de gestion** contre 19% en moyenne nationale.
- **Charges à caractère général** constituées en grande partie **des achats et prestations de services : 19,4 M€ soit 18,5 % des dépenses de gestion**
- **Dépenses d'équipement brut : 24,3 M€ soit 57,2 % du total des investissements** (acquisition de biens immobiliers, études et travaux réalisés dans le cadre de l'exercice direct des compétences)
- **Opérations sous mandat pour le compte des communes membres : 4,1 M€ soit 9,6 % du total des investissements** (églises, équipements aquatiques, abords des routes départementales)



Points forts :

- La politique de ressources humaines comprend **un plan de formation formalisé**, issu des entretiens avec les managers et mutualisé avec les communes. La Porte du Hainaut veille également à **un bon dialogue social**. Elle renforce **ses compétences pour rattraper son retard sur la SST**. Elle accueille **des agents en situation de handicap**. Elle cherche les possibilités de **mutualisations des agents avec les communes**.
- La Porte du Hainaut s'engage dans les achats durables de manière progressive : en 2016, **17 % des marchés intègrent au moins une clause sociale ou environnementale**. Cela se traduit **en particulier sur les achats généraux mais aussi sur certains marchés de travaux** avec des clauses d'insertion et des exigences environnementales. Les services adoptent de plus en plus des **pratiques écoresponsables** dans leur fonctionnement quotidien. De vrais efforts de **dématérialisation** sont mis en œuvre.
- Le **projet de schéma de mutualisation avec les communes** a été préparé courant 2016.

Pistes d'amélioration :

- **Renforcer le soutien politique et formaliser la démarche d'achats responsables** pour **généraliser les clauses de développement durable**. Cela peut être un **véritable levier pour un développement économique durable du territoire** compte tenu des montants en investissements et en dépenses de gestion.
- En cohérence avec le Pacte Territorial, **les acteurs économiques du territoire peuvent être sensibilisés** et incités à améliorer leur offre de produits ou de services sous l'angle du développement durable et plus globalement leur Responsabilité Sociétale d'Entreprise. Ils seront mieux à même de répondre aux **nouvelles attentes des acheteurs publics mais aussi privés**.
- **Les services pourront être sensibilisés et formés** sur les exigences de développement durable pertinentes dans leur champ d'intervention.
- La **clause de coût global** doit être utilisée pour assurer **la soutenabilité financière des investissements** (prise en compte des coûts futurs).
- La clause d'insertion est un outil fort au service de la politique emploi. Les **difficultés des entreprises pour accueillir les personnes en insertion doivent être anticipées** pour pérenniser ce dispositif.
- Les **bonnes conditions sociales chez les fournisseurs ou prestataires** sont une attente très forte de la société et une responsabilité de l'organisation donneuse d'ordre. Aujourd'hui dépourvue de véritables moyens de contrôle, La Porte du Hainaut pourrait **élargir l'intervention des bureaux de contrôle au-delà des questions réglementaires de sécurité**.
- **Élargir si possible l'effort de mutualisation aux achats** : groupements de commande sur l'énergie, les consommables, les équipements... ce qui peut générer de très grosses économies budgétaires pour répondre au même besoin.

F. Ingénierie et patrimoine

1. Bâtiments

Le patrimoine bâti de La Porte du Hainaut est composé de 17 bâtiments très divers, notamment des médiathèques, théâtre, le pôle culturel Jean Ferrat, le Site minier de Wallers-Arenberg avec le siège social et des bâtiments administratifs... Cela représente une surface de **23 217 m² fin 2015** (1 391 m² supplémentaires liés à la construction du LEAUD : Laboratoire Expérimental pour les Audiences et les Usages de Demain) et **24 608 m² fin 2016** (suite à la rénovation de La Passerelle).

Les constructions neuves et la rénovation des bâtiments existants suivent un plan pluriannuel d'investissement et intègrent des préoccupations énergétiques et environnementales. Ces dernières années, cela a concerné la construction de la médiathèque d'Escaudain (HQE) et du LEAUD, ou encore la rénovation du bâtiment administratif La Passerelle.

Il n'existe pas de Diagnostic de Performance Énergétique réalisé et affiché pour les bâtiments de La Porte du Hainaut. Le **bilan carbone patrimoine** a cependant été réalisé par la Direction du Développement Durable et de l'Environnement.



Trois référents réalisent **un suivi des consommations de fluides** (électricité, gaz et eau) pour l'ensemble des bâtiments. Sur un an glissant (Octobre 2015- Octobre 2016 approximativement) les consommations d'électricité rapportées à la surface peuvent être estimées à **102 kWh/m² en électricité** (525 484 kWh pour 23 217 m² sur le dernier trimestre 2015 et 1 957 481 kWh pour 24 608 m² sur les 3 premiers trimestres 2016) et environ **87 kWh/m² en gaz** (2 082 096 kWh consommés sur la période contractuelle). Il est difficile d'en tirer des conclusions compte tenu des évolutions sur les surfaces, des périodes différentes prises en compte et des variations météorologiques annuelles. Dans le cadre du Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité (TURPE), certains bâtiments ont vu leur puissance KVA abaissée et mieux adaptée pour une meilleure optimisation financière.

Un **diagnostic accessibilité** a été réalisé **sur l'ensemble des bâtiments de La Porte du Hainaut et des communes membres. L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap)** a été **adopté pour la période 2016-2018**, les points noirs devant être résorbés d'ici 2018. La Porte du Hainaut apporte un soutien administratif et technique aux communes volontaires : choix d'un bureau d'études, groupement de commandes.

La Porte du Hainaut est également engagée dans un **projet de construction de halles couvertes** réparties dans les communes rurales du territoire. La 3^e vague de construction est en cours.

2. Éclairage public

La Porte du Hainaut gère l'éclairage public sur les parcs d'activité principalement mais les communes restent compétentes sur le reste de leur territoire. **Les consommations ne sont actuellement pas suivies.** Une consultation a été lancée pour réaliser le **diagnostic de l'ensemble des équipements de l'éclairage public de La Porte du Hainaut.** L'objectif est double : assurer la sécurité vis-à-vis du danger électrique et réaliser des économies d'énergie. À l'issue du diagnostic en 2017, un **plan pluri-annuel d'investissement et un marché d'entretien seront établis.**

3. Voirie

Un inventaire des poteaux incendies est en cours **pour connaître leur état** : bon fonctionnement, sécurité, fuites... ce qui peut éviter des gaspillages importants.

Le service en charge de la voirie intègre systématiquement dans ses marchés de travaux des **clauses environnementales pour des « chantiers propres »**. Cela porte notamment sur la gestion des déchets en vue de la réutilisation des gravats par exemple. Le service contrôle le déploiement effectif sur les chantiers.

4. Gestion différenciée des espaces verts

C'est un **champ d'intervention classique et néanmoins important** des collectivités locales pour être **exemplaires dans la préservation de la biodiversité.** En effet, la gestion des espaces verts a un impact important sur la qualité de l'eau et des sols, sur la vie de la faune et de la flore, ainsi que sur la santé des agents et des riverains. C'est une **action visible quotidiennement par les habitants** qui sont ainsi sensibilisés pour leurs propres pratiques (jardinage amateur, respect de l'environnement en général).

Un premier **atelier-formation** a été mis en place avec le PNRSE en 2015 à destination des **agents communaux et intercommunaux.** **En 2016, trois nouvelles formations** ont permis de traiter de la gestion de la haie, de la lutte contre les plantes invasives et de la gestion d'un verger. **Un évènement co-organisé avec**

le PNRSE, la Région et l'Agence de l'eau en novembre 2016 a permis de faire connaître les nouvelles réglementations aux élus et responsables des services espaces verts. En effet, **les produits phytosanitaires seront interdits pour les collectivités au 1^{er} janvier 2017**.

Une **brigade verte** existe au sein du service voirie avec des **pratiques écoresponsables** : Zéro phyto, projets de plantation, requalification de pâture à Douchy-les-Mines.

5. Parc matériel

Le parc de véhicules est jugé vieillissant. Aussi **un diagnostic a été lancé** sur le nombre de véhicules, leur état de vétusté, la sécurité de leurs usagers, leurs consommations de carburant et leurs niveaux de pollution. Il s'agira là aussi d'établir **une stratégie de renouvellement**. L'achat de **deux véhicules à assistance électrique** est programmé (ainsi que deux vélos électriques).

Sur le volet social, la « Direction VRD, espaces verts et parc matériel » intègre **systématiquement la clause d'insertion dans les marchés de travaux**. **La SST des agents est également prise en compte** : équipements de protection individuelle (EPI) jugés de très bonne qualité, adaptation mises en place à l'issue des visites médicales, préoccupation inscrite dans les diagnostics en cours sur les véhicules notamment.

Indicateurs existants :

- **Indicateurs de réalisation ou de résultat :**
 - **Surface du patrimoine bâti : 24 608 m²**
 - **Consommation moyenne en 2015-2016 : 102 kWh/m² en électricité et environ 87 kWh/m² en gaz**
 - **17 halles réalisées et 23 à terme**
- **Indicateurs stratégiques ou d'impact :** Absence de données collectées
- **Indicateurs territoriaux :** Absence de données collectées

Poids dans le budget

(chiffres du compte administratif 2015)

- **Détails sur les dépenses d'équipement brut pour :**
 - **L'opération de reconversion du Site minier d'Arenberg : 9,5 M€**
 - **La réalisation des halles : 0,3 M€**
 - **La construction, l'équipement et la réhabilitation des médiathèques communautaires : 1,2 M€**
 - **La réhabilitation de la base de Loisirs de Raismes en Parc Loisirs et Nature : 0,3 M€**
 - **La réhabilitation du centre administratif de Raismes : 2 M€**
- **Opérations sous mandat pour le compte des communes membres (églises, équipements aquatiques, abords des routes départementales) : 4,1 M€, soit 9,6 % du total des investissements**



Points forts :

- À la tête d'un patrimoine bâti de **17 bâtiments pour une surface de 24 608 m² fin 2016**, La Porte du Hainaut procède à **des rénovations et à des constructions neuves** suivant un plan pluriannuel d'investissement et en intégrant des **exigences environnementales et énergétiques** : construction de la médiathèque d'Escaudain et du LEAUD, rénovation du bâtiment administratif La Passerelle ces dernières années. Il existe un suivi des consommations de fluides et un **bilan carbone patrimoine** a été réalisé. Sur les enjeux sociaux, **l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) 2016-2018 a été adopté sur l'ensemble des bâtiments de La Porte du Hainaut et des communes membres.**
- **La 3^e vague de construction de halles** dans le territoire est en cours. Elles sont ensuite rétrocédées aux communes.
- **Les diagnostics de l'éclairage public de La Porte du Hainaut** (principalement sur les parcs d'activité), **du parc de véhicules et des poteaux incendie sont en cours** en vue de l'établissement d'une **stratégie de renouvellement dans chaque cas**. Cela couvre à la fois la sécurité des agents et des usagers, l'adéquation aux besoins et la maîtrise des consommations.
- Les **marchés de travaux sur le patrimoine bâti** intègrent **partiellement la clause d'insertion sur le volet social**, tandis que ceux de la « Direction VRD, espaces verts et parc matériel » l'intègrent **systématiquement. La SST des agents est correctement prise en compte.**

Pistes d'amélioration :

- **La Porte du Hainaut n'a pas élaboré de Plan stratégique patrimonial** planifiant les rénovations et les constructions nouvelles, définissant les modes de gestion les plus adaptés et les possibilités de cession ou de mutualisation. Pour cela, **un état des lieux complet serait nécessaire** : état du bâtiment (performance énergétique, accessibilité, sécurité, confort des usagers), usages actuels et adéquation aux besoins des habitants, accessibilité en transports en commun mais aussi coût de gestion et de maintenance. Cette stratégie patrimoniale devrait **prendre en compte les obligations pour les constructions publiques prévues par la loi Transition Énergétique** : performance énergétique de 20 à 30 % inférieure à la RT2012, intégration des énergies renouvelables, matériaux bio-sourcés permettant de stocker du carbone sur la durée de vie du bâtiment...
- Un **diagnostic des déplacements professionnels ainsi que des déplacements domicile-travail des agents de La Porte du Hainaut** est une donnée essentielle pour établir une stratégie pertinente et optimiser le parc de véhicules. Un **diagnostic auprès des usagers des bâtiments** est aussi indispensable (coopérations entre les services dans des sites séparés, confort et conditions de travail...).
- **L'exemplarité de La Porte du Hainaut** pour la performance énergétique des bâtiments est **essentielle à l'heure où le Pacte territorial mobilise les communes et les acteurs du territoire** sur ce 1^{er} thème. À défaut d'un patrimoine exemplaire à court terme, **une feuille de route claire est un argument important.**
- **L'intégration systématique de clauses sociales et environnementales** dans les marchés de travaux est un levier important pour inciter les candidats à améliorer leurs offres. **La clause de coût global est aussi très pertinente** pour anticiper les coûts futurs des investissements.
- **La Porte du Hainaut pourrait organiser des chantiers d'insertion et accueillir des apprentis au sein de ses services.**

G. Conseil de développement

Le Conseil de développement traduit **une ambition politique forte** des élus de La Porte du Hainaut **pour la participation des acteurs du territoire à la vie de l'institution** et pour **leur coopération au bénéfice du territoire**. Il a été mis en place en 2003 suite à la LOADDT de 1999 qui prévoit la création de cette instance « composée de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs », qui « s'organise librement », « est consultée sur l'élaboration du projet d'Agglomération » et « peut être consultée pour toute question relative à l'Agglomération, notamment sur l'aménagement et sur le développement de celle-ci ». Il a été renouvelé en 2008 puis en 2015. En effet, suite à un appel aux représentants volontaires de la société civile (institutionnels, économiques, associatifs...) un nouveau bureau a été élu et son président Didier Cousin a été reconduit en octobre 2015.

Le Conseil de développement poursuit ses actions dans le cadre de ses quatre commissions.

- "Jeunesse"
- "Développement économique"
- "Eau - Développement durable »
- "Attractivité du territoire".

Pour la **commission « Jeunesse » les principales actions passées sont :**

- l'animation des « débats jeunes » qui ont permis à 1 000 jeunes d'exprimer leurs perceptions et leurs attentes vis-à-vis du territoire. Cela a abouti à un Livre d'or de la jeunesse en 2014.
- Deux « camps de l'innovation » visant à transmettre l'envie d'entreprendre.
- Un dispositif d'accompagnement de jeunes en « décrochage scolaire ».

Pour la **commission "Développement économique" :**

- Visites de sites et rencontres de dirigeants d'entreprises, business dating visant à faciliter les rencontres et les coopérations.
- Contribution aux jobs dating du service emploi et au Salon Made in Hainaut créé par l'agence de développement Porte du Hainaut Développement.
- Création du Club des Gens Malins devenu association en 2013.

Pour la **commission "Attractivité du territoire" :**

- « Soirée des entrepreneurs » créée en 2012 visant à valoriser les bonnes pratiques bénéfiques au territoire, contribuer au rayonnement du territoire, donner l'envie d'entreprendre notamment aux jeunes.

Cette soirée s'est transformée en **soirée des "Faiseux du Hainaut" qui a eu lieu pour la première fois le 21 avril 2016**. Des chefs d'entreprise, des apprentis, des exploitants agricoles mais aussi des responsables d'associations ont apporté leurs témoignages. Une seconde soirée a eu lieu le 8 Décembre 2016 avec pour thématique la motivation des créateurs ou des repreneurs d'entreprise qui rebondissent face aux difficultés.

Seules les actions de la **commission « Eau - Développement durable »** ont pu être détaillées pour l'année 2016 :

- Participation à l'**accompagnement du CeRDD « Transitions économiques des territoires vers le DD »**
- Participation au **processus d'élaboration du PLUi**
- Participation au **projet « alimentation durable »** porté par le PNRSE et trois EPCI
- Participation au travail de **révision du SAGE Scarpe-Aval**
- **Analyse de l'impact et suivi des actions** présentées dans le calendrier éco-citoyen 2016 et **participation au calendrier 2017 sur le thème de la biodiversité**
- Actions avec les agriculteurs et la Chambre d'agriculture pour le **développement d'unités de méthanisation** de moyenne capacité
- Appui à l'élaboration d'un **guide des producteurs locaux** sur le territoire du Valenciennois
- Actions avec les agriculteurs et la Chambre d'agriculture pour le **développement d'unités de méthanisation** de moyenne capacité
- **Contribution au Pacte Territorial en faveur du développement durable** : suite à deux réunions de travail, le Conseil de développement a émis des avis et des propositions sur les 6 thèmes du pacte formulés en août 2016.

La contribution de la commission « développement durable » au Pacte Territorial est particulièrement riche : pour chaque thème, un avis sur les actions engagées par La Porte du Hainaut et des pistes pour d'autres actions, en précisant à chaque fois l'acteur ciblé, des objectifs attendus, une échéance, un coût si possible et les partenaires éventuels.





Points forts :

- Le Conseil de développement traduit **une ambition politique forte** des élus de La Porte du Hainaut **pour la participation des acteurs du territoire à la vie de l'institution** et pour **leur coopération au bénéfice du territoire**. Il a été mis en place en 2003 et renouvelé fin 2015. Il réunit des représentants volontaires de la société civile (institutionnels, économiques, associatifs...) organisés en 4 commissions :
 - "Jeunesse",
 - "Développement économique",
 - "Eau - Développement durable",
 - "Attractivité du territoire".
- Une des actions phares du CDPH courant 2016 a été l'organisation en avril et en décembre de la « **Soirée des Faiseux** » qui a **met à l'honneur différents acteurs du territoire et leurs initiatives positives**.
- Les actions de la commission « Eau - Développement durable » en 2016 montrent que le CDPH joue pleinement son **rôle d'observateur des politiques menées par La Porte du Hainaut mais aussi de ressource pour les accompagner ou initier ses propres projets**. Ainsi la commission a participé aux actions autour de **l'alimentation** : projet du PNRSE sur l'alimentation durable, guide des producteurs locaux du Valenciennois. Elle a contribué à **l'évaluation et à la poursuite des actions**. Elle formule **des recommandations et des propositions pour des projets structurants** : groupes de travail du **PLUi, SAGE Scarpe Escaut**, élaboration du **Pacte territorial en faveur du développement durable**. Sur ce dernier point, **la contribution de la commission « Eau - Développement durable » est particulièrement riche** : pour chaque thème, un avis sur les actions engagées par La Porte du Hainaut et des pistes pour d'autres actions, en précisant à chaque fois l'acteur ciblé, des objectifs attendus, une échéance, un coût si possible et les partenaires éventuels.

Pistes d'amélioration :

- **Solliciter les autres commissions thématiques** du Conseil de Développement sur le Pacte territorial en faveur du développement durable.
- **Valoriser les acteurs impliqués dans le Pacte lors de la Soirée des Faiseux** si elle est reconduite ultérieurement.
- Organiser **une rencontre avec l'ensemble des pôles de La Porte du Hainaut** pour coordonner les avancées de chacun.

V. Synthèse des contributions des pratiques internes et des politiques publiques aux finalités du développement durable

Ce tableau vise à illustrer la prise en compte de chacune des finalités du développement durable dans l'action de La Porte du Hainaut par grande thématique. Une estimation de l'impact Positif, Négatif ou Neutre des actions menées est proposée. Les éléments budgétaires permettent d'illustrer l'importance d'une thématique et donc d'orienter les choix budgétaires pour améliorer la contribution à chacune des finalités.

Finalités :	Lutte contre le changement climatique		Préservation de la biodiversité		Épanouissement des êtres humains		Cohésion sociale		Modes de production et de consommation responsables	
	Prise en compte	Impact	Prise en compte	Impact	Prise en compte	Impact	Prise en compte	Impact	Prise en compte	Impact
Politiques :	OUI	Positif	OUI	Positif	OUI	Positif	OUI	Positif	OUI	Positif
	- Thématique « énergie » et en transversal dans les autres thématiques - Réhabilitation thermique des bâtiments publics		- Thématiques biodiversité, air, eau		- Implication dans la démarche et réponse à des besoins essentiels des habitants		- Coopération des différents acteurs - Réduction des inégalités entre les trois bassins de vie		- Sensibilisation des acteurs aux bonnes pratiques - Développement des compétences des acteurs économiques	
	€ Poids dans le budget du Pacte territorial spécifiquement: 75 000€ en 2016 pour l'expertise énergétique des bâtiments publics € Dépenses totales réalisées en 2015 par politique communautaire (investissement et fonctionnement) : Développement durable et environnement : 6,5 M€ soit 7,9 % du total									
BÉGES et futur PCAET	OUI	Positif	OUI	Positif	NON	Positif	NON	Positif	OUI	Positif
	- Ambition du PCAET : atténuation et adaptation du changement climatique - BÉGES : plusieurs actions de réduction des consommations d'énergie		- Utilisation des ressources locales présente en filigrane : alimentation, déchets BTP, énergies renouvelables		- Notion absente du plan d'action BÉGES		- Notion absente du plan d'action BÉGES		- Thèmes de la mobilité, de l'éco-consommation et de la sensibilisation des habitants et des acteurs	
	€ Pas d'informations budgétaires spécifiques									

Finalités :	Lutte contre le changement climatique		Préservation de la biodiversité		Épanouissement des êtres humains		Cohésion sociale		Modes de production et de consommation responsables	
	Prise en compte	Impact	Prise en compte	Impact	Prise en compte	Impact	Prise en compte	Impact	Prise en compte	Impact
Politiques :	OUI	Positif	OUI	Positif	OUI	Positif	OUI	Positif	OUI	Positif
Aménagement du territoire et environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilité propre : vélotourisme et bornes de recharge - Rénovation énergétique des logements Sensibilisation aux économies d'énergie 		<ul style="list-style-type: none"> - Schéma de Trame Verte et Bleue - Requalification écologique de la Scarpe - Actions de reboisement et de plantation 		<ul style="list-style-type: none"> - PLUi et nouvelle stratégie de renouvellement urbain - Contribution à l'accès à un logement décent pour tous 		<ul style="list-style-type: none"> - SCoT et le PDU du Valenciennois - PLUi et renouvellement urbain lié au contrat de ville - Service ADS : mutualisation - PLH plus stratégique - Hébergements d'urgence - Aires d'accueil des gens du voyage 		<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation à la réduction des déchets et au tri, ainsi qu'à la maîtrise des consommations d'énergie - Appui aux investissements dans la rénovation énergétique - EEDD 	
<p>€ Dépenses totales réalisées en 2015 par politique communautaire (investissement et fonctionnement) : Aménagement de l'espace communautaire : 13 M€ (soit 15,7 % du total), y compris la contribution versée au SITURV de 7,6 M€, Equilibre social de l'habitat : 5,5 M€ (6,6 %), Gestion des déchets ménagers (SIAVED) : 19,9 M€ (23,4 %), Développement durable et environnement : 6,5 M€ (7,9 %)</p>										
Services à la population	OUI	Positif	OUI	Positif	OUI	Positif	OUI	Positif	NON	Neutre
<ul style="list-style-type: none"> - Contrat de Ville : lutte contre la précarité énergétique - Formations du PLIE sur le territoire de l'arrondissement 										
<ul style="list-style-type: none"> - Contrat de Ville : renouvellement urbain 										
<ul style="list-style-type: none"> - Contrat de Ville : réponse aux besoins des habitants... - PLIE : employabilité... - Actions sur la santé... - Accès à la pratique culturelle et sportive, au numérique... 										
<ul style="list-style-type: none"> ... dans les quartiers prioritaires et en veille ... des personnes les plus en difficulté ... en ciblant les inégalités d'accès aux soins ... facteurs de cohésion sociale au sein du territoire 										
<p>€ Dépenses totales réalisées en 2015 par politique communautaire (investissement et fonctionnement) : Politique de la Ville : 1 M€ (1,3 % du total), Insertion et emploi : 1,2 M€ (1,5 %), Sport : 2,4 M€ (2,9 %), Culture : 4,6 M€ (5,6 %), Territoire numérique : 0,9 M€ (1,1 %)</p>										

Finalités :	Lutte contre le changement climatique		Préservation de la biodiversité		Épanouissement des êtres humains		Cohésion sociale		Modes de production et de consommation responsables	
	Prise en compte	Impact	Prise en compte	Impact	Prise en compte	Impact	Prise en compte	Impact	Prise en compte	Impact
Politiques :	OUI	Positif	OUI	Positif	OUI	Positif	OUI	Positif	OUI	Positif
Développement économique et touristique, innovation et attractivité du territoire	- Bilan carbone, performance énergétique, énergies renouvelables... dans la réalisation ou la gestion des parcs d'activités, la reconversion du site minier et dans les projets privés soutenus		- Reconversion des friches industrielles et urbaines et place importante de la biodiversité dans les parcs d'activité		- Objectif final de créations d'emplois sur le territoire - Enquête sur le bien-être des salariés - Cadre de vie de qualité grâce aux équipements touristiques		- Répartition des parcs d'activités sur le territoire - Accessibilité PMR - Valorisation du patrimoine culturel en impliquant les habitants - Tarification sociale des équipements		- Réutilisation des déchets BTP lors des travaux - Halles favorisant les circuits courts - Mise en réseau des acteurs économiques - Gestion écoresponsable des deux équipements touristiques	
<p>€ Dépenses totales réalisées en 2015 par politique communautaire (investissement et fonctionnement) : Développement économique : 5,8 M€ (soit 7,1 % du total), Reconversion du site minier : 10 M€ (12,1 %), Tourisme : 2 M€ (2,4 %)</p>										
Conseil de développement	NON	Neutre	OUI	Positif	OUI	Positif	OUI	Positif	OUI	Positif
			Contributions : - à l'élaboration du PLUi - à la révision du SAGE Scarpe-Aval - au calendrier éco-citoyen 2017 sur la biodiversité		- Participation à la vie au local via le CDPH : facteur d'épanouissement		- CDPH : coopération entre acteurs de la société civile et La Porte du Hainaut - Actions de lutte contre le décrochage scolaire		- Formation « Transitions économiques des territoires vers le DD » - Contributions au projet « alimentation durable », au guide des producteurs locaux du Valenciennois	

Finalités :	Lutte contre le changement climatique		Préservation de la biodiversité		Épanouissement des êtres humains		Cohésion sociale		Modes de production et de consommation responsables	
	Prise en compte	Impact	Prise en compte	Impact	Prise en compte	Impact	Prise en compte	Impact	Prise en compte	Impact
Politiques :	OUI	Négatif	OUI	Négatif	OUI	Positif	OUI	Positif	OUI	Positif
Ressources internes	- Bilan carbone sur les travaux des parcs d'activité		- Recours aux déchets BTP recyclés sur les travaux des parcs d'activité		- Nouveau bâtiment : meilleures conditions de travail et de confort - Produits éco labélisés : Préservation de la santé - Plan de formation commun avec les communes - SST des agents		- Effectifs maj. féminins sans écart de rémunération - Adaptation des postes en cas de handicap - Dialogue social - Projet de schéma de mutualisation avec les communes		- Achats responsables - Pratiques éco responsables - Effort de numérisation et de dématérialisation	
	- Poids dans les dépenses réalisées en 2015 : Dépenses de personnel : 8,7 M€ (8,3 % des dépenses de gestion), Charges à caractère général constituées en grande partie des achats et prestations de services : 19,4 M€ (18,5 % des dépenses de gestion), Dépenses d'équipement brut : 24,3 M€ (57,2 % du total des investissements), Opérations sous mandat pour le compte des communes membres : 4,1 M€ (9,6 % du total des investissements)									
Ingénierie et patrimoine	OUI	Neutre	OUI	Positif	OUI	Positif	OUI	Positif	OUI	Positif
	- Bilan carbone patrimoine - Suivi des consommations - Pas de stratégie de rénovation ou d'objectif de réduction des GES et des consommations - Parc de véhicule et de l'éclairage public : stratégie de renouvellement		- Inventaire des poteaux incendie - Chantiers de voirie propres		- Attention pour la santé et la sécurité des agents de la collectivité		- Clauses sociales dans une partie des marchés de travaux sur le patrimoine bâti et dans l'ensemble des marchés voirie / espaces verts		- Des rénovations récentes ou des constructions neuves, sur le patrimoine de La Porte du Hainaut ou pour le compte des communes - Parc de véhicules et éclairage public : stratégie de renouvellement	
€ Poids dans le budget et spécifiquement au sein des dépenses d'équipement brut : Reconversion du site minier d'Arenberg : 9,5 M€, Halles : 0,3 M€, Médiathèques communautaires : 1,2 M€, Base de Loisirs de Raismes : 0,3 M€, Centre administratif de Raismes : 2 M€										

VI. Synthèse des modes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques selon les cinq éléments de démarche

Éléments de démarche : Politiques :	Organisation du pilotage	Transversalité	Participation	Évaluation	Amélioration continue
Modes de fonctionnement de La Porte du Hainaut	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil et bureau communautaires et bureau, 15 commissions - Comité de direction générale, Réunions de pôle, Tableau de bord - Plan pluriannuel d'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Comité de direction générale - Travail de préparation budgétaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires institutionnels - Communication auprès des habitants via les différents supports 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'activité annuel - Tableau de bord des pôles - Tableau de bord d'exécution budgétaire 	
Pacte territorial en faveur du Développement Durable	<ul style="list-style-type: none"> - Portage par le Président et le VP environnement et la DDDE - Comités de pilotage interne et technique - Un recrutement pour renforcer l'animation 	<ul style="list-style-type: none"> - Coopération de l'écosystème d'acteurs - Implication des services et appui sur les politiques existantes - Passerelles entre les 6 grands thèmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif d'information et de sensibilisation - 4 cibles, groupes de travail thématiques - Partenaires externes mobilisables - Contribution Conseil de Développement - Référents au sein des services 	<ul style="list-style-type: none"> - Des objectifs phares, des moyens et des outils identifiés 	<ul style="list-style-type: none"> - Ambition pour de nouveaux programmes et des mesures innovantes
BÉGES et futur PCAET	<ul style="list-style-type: none"> - Portage par la DDDE - Fiches actions opérationnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs champs de compétences concernés 	<ul style="list-style-type: none"> - Différents services de La Porte du Hainaut, élus, agents des communes et partenaires impliqués dans l'élaboration 	<ul style="list-style-type: none"> - Réductions d'émissions GES potentielles estimées mais pas d'objectifs clairement affichés 	<ul style="list-style-type: none"> - Progression PCT 2010-2015, BÉGES 2015 et futur PCAET
Conseil de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Bureau du Conseil de Développement, 4 commissions thématiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Commissions CDPH : regard décloisonné sur les compétences de La Porte du Hainaut 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des acteurs de la société civile via le CDPH - Contribution à des actions spécifiques ou structurantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de l'impact et suivi des actions du calendrier éco-citoyen par la Commission DD 	

Éléments de démarche : Politiques :	Organisation du pilotage	Transversalité	Participation	Evaluation	Amélioration continue
Aménagement du territoire et environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution à la Charte PNRSE pilotée par la DDDE - PLUi : processus d'élaboration et comité de pilotage élargi 	<ul style="list-style-type: none"> - Charte PNRSE et PLUi 	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration participative du PLUi et du schéma de Trame Verte et Bleue - Convention fédération de pêche pour le suivi de la Scarpe - Démarche territoriale sur les bio-déchets 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi annuel de la contribution à la charte du PNRSE 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du PLH 2017-2020 avec une vocation plus stratégique
Services à la population	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat de Ville 2015-2020 : stratégie et réponse programmée 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat de Ville, PLIE et politique santé : travail transversal au sein des services 	<ul style="list-style-type: none"> - Vocation partenariale du Contrat de Ville - Appui à la mise en place des conseils citoyens - Nombreux partenaires acteurs de l'insertion et de l'éducation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des indicateurs de réalisation par les directions 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat de Ville : continuité et amélioration du précédent CUCS
Développement économique et touristique, innovation et attractivité du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie de développement touristique clairement établie 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des problématiques d'urbanisme et d'environnement - Lien avec la politique emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Approche partenariale avec les acteurs économiques et les organismes susceptibles de les accompagner 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des indicateurs de réalisation par les directions, ainsi que des impacts en termes de création d'entreprises et d'emplois créés 	
Ressources internes	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de feuille de route au niveau des différentes directions 	<ul style="list-style-type: none"> - Vocation transversale des ressources internes en lien avec les autres directions 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des parties prenantes internes 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi d'indicateurs de réalisation par les directions et les services 	
Ingénierie et patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'une stratégie de renouvellement programmé : éclairage public, bornes incendie et parc de véhicule 			<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des indicateurs de réalisation par les directions, suivi des consommations 	

VII. Synthèse relative au Pacte territorial en faveur du développement durable

Thèmes phares	Actions	Direction
Mobilité	Développer le vélo pour aller à l'école (CT)	DDDE / BEGES*
	Challenge mobilité (CT)	DDDE / BEGES*
	Amélioration parc de véhicules, guide des déplacements et incitation au covoiturage (MT).	DDDE / BEGES*
	Aide financière 2 roues électriques, circulations cyclables exemplaires sur les ZA (MT)	DDDE / BEGES*
	Mobilités alternatives sur le territoire (bornes électriques, covoiturage, taxi d'eau (MT)	DDDE / BEGES*
	Convention pour le déploiement en 2017 de 28 bornes de recharge électrique	Aménagement du territoire, Urbanisme
	Appui au jalonnement en cours de la Véloroute Voie Verte du Paris-Roubaix	Aménagement du territoire, Urbanisme
Air	Accompagner les communes pour améliorer la qualité de l'air (MT)	DDDE / BEGES*
	Participation à Atmo Hauts-de-France	DDDE
	Produits d'entretien éco labellisés	Affaires générales
Biodiversité	Développer les jardins dans les écoles (CT)	DDDE / BEGES*
	Schéma de Trame verte et bleue en cours d'élaboration	DDDE
	Convention partenariale suite à la requalification écologique de la Scarpe	DDDE
	Actions de reboisement et de plantation : « Plantons dans nos communes », déclinaison aux parcs d'activité et « Plantons le décor »	DDDE
	Biodiversité dans les parcs d'activité : compensation des zones humides, surfaces importantes, gestion différenciées	Parcs d'activité et immobilier d'entreprise
	Soutien aux circuits courts alimentaires : halles couvertes.	Parcs d'activité et immobilier d'entreprise
Consommation	Calendrier éco-citoyen 2016 gaspillage alimentaire (CT, LA PORTE DU HAINAUT)	DDDE / BEGES*
	Charte événement éco-responsable (MT, Raismes et LA PORTE DU HAINAUT)	DDDE / BEGES*
	Mini Plan Local de Prévention des Déchets" (CT, Raismes)	DDDE / BEGES*
	Projet de ressourcerie (LT, SIAVED)	DDDE / BEGES*
	Réflexion sur l'écologie industrielle et l'économie circulaire (LT, LA PORTE DU HAINAUT)	DDDE / BEGES*
	Circuits alimentaires courts (MT, LA PORTE DU HAINAUT)	DDDE / BEGES*
	Filière de recyclage des déchets de BTP (MT, LA PORTE DU HAINAUT)	DDDE / BEGES*
	Mutualiser les achats avec les communes membres (CT, LA PORTE DU HAINAUT)	DDDE / BEGES*
	« 10 commandements de l'agent éco-responsable » (CT, LA PORTE DU HAINAUT)	DDDE / BEGES*
	Gestion différenciée dans les espaces publics (CT, communes & LA PORTE DU HAINAUT)	DDDE / BEGES*
	Guide des producteurs locaux du Valenciennois	DDDE
Pratiques éco responsables au sein des services de La Porte du Hainaut	Affaires générales	

	Sensibilisation à la réduction des déchets et au tri : programme du SIAVED pour les particuliers, association SYNEO pour les entreprises, démarche territoriale en faveur de la réduction et de la valorisation des déchets fermentescibles	DDDE
	Un inventaire des poteaux incendies	VRD, espaces verts et parc matériel
	Des rénovations récentes ou des constructions neuves avec des exigences énergétiques et environnementales	Bâtiments
	Chantiers de voirie propres	VRD, espaces verts et parc matériel
	Contribution au projet « alimentation durable » porté par le PNRSE et 3 EPCI	CDPH / Commission DD
	Appui à l'élaboration d'un guide des producteurs locaux	CDPH / Commission DD
Eau	Participation au travail de révision du SAGE Scarpe-Aval	CDPH / Commission DD
Energie	Étude méthanisation des biodéchets (CT, LA PORTE DU HAINAUT)	DDDE / BEGES*
	Piste de SCIC sur l'achat groupé d'énergie avec réduction des consommations (MT, CAPH)	DDDE / BEGES*
	Encourager la rénovation énergétique des TPE (CT, LA PORTE DU HAINAUT)	DDDE / BEGES*
	Critères énergie-climat dans les achats (MT, LA PORTE DU HAINAUT)	DDDE / BEGES*
	Organisation mutualisée avec les communes pour gérer l'énergie (CT, LA PORTE DU HAINAUT)	DDDE / BEGES*
	Études énergies renouvelables (MT, LA PORTE DU HAINAUT)	DDDE / BEGES*
	EIE : sensibilisation aux économies d'énergie (accueil et conseils, balades thermiques, diffusion de la thermographie aérienne)	DDDE
	Soutien à la rénovation énergétique des logements	Habitat, Renouvellement urbain
	Contrat de Ville : lutte contre la précarité énergétique	Cohésion sociale
	ZAC des « Pierres Blanches » bientôt connectée au réseau de chaleur du SIAVED	Parcs d'activité et immobilier d'entreprise
	Projet « Watt way » de Bouygues, site de Wallers	Parcs d'activité et immobilier d'entreprise
	Projet privé de ferme photovoltaïque soutenu pour la recherche d'investisseurs	Développement et animation économiques
	Bilan carbone réalisé sur le patrimoine	DDDE
	Des rénovations récentes ou des constructions neuves avec des exigences énergétiques et environnementales	Bâtiments
Stratégie de renouvellement du parc de véhicules et de l'éclairage public en préparation	VRD, espaces verts et parc matériel	
Focus : « Réhab. thermique » des bâtiments publics	Ville pilote pour la gestion de l'énergie (CT, Haspres)	DDDE / BEGES*
	Impliquer les communes dans une démarche énergétique sur leur patrimoine (CT, CAPH)	DDDE / BEGES*
	Schéma de mutualisation avec les communes	Affaires juridiques et instances

* Ces actions sont inscrites dans le plan d'action établi à l'issue du BEGES en 2015 piloté par la DDDE. Les actions elles-mêmes peuvent être portées par d'autres acteurs. Le porteur est précisé entre parenthèse ainsi que le délai de mise en œuvre : court, moyen ou long terme (CT, MT, LT).

VIII. Synthèse relative aux mesures de la Charte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut

Ce tableau donne une vision d'ensemble des contributions de La Porte du Hainaut aux attentes de la Charte PNRSE à partir de l'analyse faite au chapitre III :

Attentes de la Charte PNRSE :	Informations, sensibilisation, incitation et concertation sur :				Actions menées :						
	Urbanisme	Paysages	Biodiv.	Eau		Espèces locales	Dév. éco. durable	Démarches env. des acteurs publics et privés	Cohésion sociale	Offre culturelle et éducative	Eco-citoyenneté et mobilisation
Pacte territorial en faveur du DD	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui						
Plan d'action BÉGES	Oui		Oui		Oui	Oui	Oui			Oui	
Aménagement du territoire et environnement	Oui		Oui		Oui	Oui		Oui		Oui	Oui
Services à la population	Oui							Oui	Oui		
Développement économique et touristique, innovation et attractivité du territoire	Oui		Oui		Oui	Oui	Oui	Oui			
Ressources internes						Oui		Oui			
Ingénierie et patrimoine								Oui			
Conseil de développement	Oui		Oui	Oui				Oui			

Sigles et abréviations

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

BEGES : Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre

CAPH : Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut

CeRDD : Centre de Ressource de Développement Durable

CCRVS : Communauté de Communes Rurales de la Vallée de la Scarpe

CDDI : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Sociale

CUI CAE : Contrat Unique d'Insertion Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi

DDDE : Direction du Développement Durable et de l'Environnement

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

EIE : Espace Info Énergie

EPI : Équipement de Protection Individuelle

EPIC : Etablissement Public à caractère Industrielle et Commerciale

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

GED : Gestion Électronique des Documents

HQE : Haute Qualité Environnementale

LEAUD : Laboratoire Expérimental pour les Audiences et les Usages de Demain

PALME : Programme d'Action Labellisé pour la Maîtrise de l'Environnement

PCAET: Plan Climat Air Énergie Territorial

PCT : Plan Climat Territorial

PDU : Plan de Déplacements Urbains

PIG : Programme d'Intérêt Général

PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

PLH : Programme Local de l'Habitat

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PMR : Personnes à Mobilité Réduite

PNR : Parc Naturel Régional

PNRSE : Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SIAVED : Syndicat Inter Arrondissement pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets

SMIRT : Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transport

SMAHVSBE : Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées de la Scarpe et du Bas Escaut

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, et d'Égalité des Territoires

SST : Santé et Sécurité au Travail

TEPCV : Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte

TVB : Trame Verte et Bleue

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

Crédits photos : La Porte du Hainaut.